

OMS ET UNICEF
**M. SAYOUD REÇOIT
LEURS REPRÉSENTANTS EN
ALGÉRIE**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi soir à Alger, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phaniel Habimana, et la Représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, indique un communiqué du ministère.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 15 Muhharam 1448 - 30 Juin 2026 - N° 1335 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

EXPANSION DES COLONIES
SIONISTE EN CISJORDANIE
OCCUPÉE

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME



La politique de colonisation menée en Cisjordanie occupée s'intensifie à un rythme alarmant, provoquant la plus grave vague de déplacements de population depuis 1967. C'est le constat accablant dressé par Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, dans son rapport trimestriel consacré à ce territoire sous occupation israélienne depuis près de six décennies.

P.7

SÉCURITÉ HYDRIQUE
ESTIVALE

L'ALGÉRIE PRÊTE À FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'ÉTÉ

Face aux exigences de la saison chaude, le ministère de l'Hydraulique a déployé l'ensemble des ressources humaines, techniques et logistiques indispensables pour assurer une distribution continue d'eau potable aux citoyens. Cette préparation s'appuie sur la hausse des volumes prélevés dans les barrages, un recours accru au dessalement de l'eau marine, ainsi que la mise en service de nouveaux ouvrages de captage et de stockage.

Des dispositifs de surveillance journalière ont également été instaurés afin de permettre une réaction prompte face à tout incident.

P.2

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

DÉBUT DE L'OPÉRATION DE VOTE DANS LES BUREAUX ITINÉRANTS DES WILAYAS DU SUD



P.16

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, a supervisé, lundi, le suivi du début de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants des wilayas du Sud, en direct depuis la salle d'opérations dédiée à cet effet au siège central de l'ANIE, indique un communiqué de cette dernière.

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de la modernisation du secteur agricole et de la numérisation des procédures administratives, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme numérique, hassad.dz, permettant aux agriculteurs de soumettre leurs demandes de mise à disposition de moissonneuses-batteuses.

P.4

SÉCURITÉ HYDRIQUE ESTIVALE

L'ALGÉRIE PRÊTE À FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'ÉTÉ

Face aux exigences de la saison chaude, le ministère de l'Hydraulique a déployé l'ensemble des ressources humaines, techniques et logistiques indispensables pour assurer une distribution continue d'eau potable aux citoyens. Cette préparation s'appuie sur la hausse des volumes prélevés dans les barrages, un recours accru au dessalement de l'eau marine, ainsi que la mise en service de nouveaux ouvrages de captage et de stockage. Des dispositifs de surveillance journalière ont également été instaurés afin de permettre une réaction prompte face à tout incident.

Par Youcef Hamidi

C'est ce qu'a indiqué Lounès Bouzegza lors de son passage, lundi à Alger, au Forum de la Radio algérienne. Le ministre a précisé que le plan estival repose sur une logique préventive, en accordant la priorité à la revalorisation des dotations allouées aux wilayas depuis les barrages. Il a relevé que les disparités qui existaient entre grandes et petites agglomérations se sont nettement atténuées, les différentes wilayas jouissant désormais de quotas sensiblement uniformes.

Seize wilayas côtières profitent à présent de l'eau issue du dessalement marin. Dans les prochains jours, des projets de connexion à longue portée bénéficieront à plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, élargissant ainsi les sources d'approvisionnement et consolidant la régularité de la distribution.

Le ministre a par ailleurs signalé la remise en service d'un grand nombre de puits, la réalisation de plus de 91 forages inédits et de plus de 100 nouveaux réservoirs. Près de 400 autres puits sont en cours de construction et seront livrés par étapes, contribuant davantage à la stabilisation de l'accès à l'eau potable.

Au plan organisationnel, une commission nationale de suivi opère chaque jour



pour surveiller l'état de la distribution dans l'ensemble des wilayas, épaulée par des cellules locales de veille chargées d'intervenir sans délai en cas de dysfonctionnement. Les zones enclavées ont été intégrées au programme saisonnier pour garantir une desserte régulière. En cas d'arrêt technique de certaines stations de dessalement, des

sources de substitution seront mobilisées pour pallier les déficits, et les citoyens seront prévenus à l'avance de toute perturbation éventuelle.

M. Bouzegza a également rappelé que l'hydraulique représente l'un des socles du développement national, en soutenant l'expansion urbaine et en répondant aux besoins en eau des sec-

teurs agricole et industriel. Face aux mutations climatiques qui amenuisent les ressources disponibles, l'investissement dans le dessalement, décidé par le président Abdelmadjid Tebboune, constitue une orientation stratégique majeure pour garantir la sécurité hydrique du pays.

L'Algérie dispose aujourd'hui de 82 barrages totalisant une capacité de stockage excédant huit milliards de mètres cubes, auxquels s'ajoutent cinq ouvrages en construction. Les projets d'interconnexion entre barrages et de grands transferts hydriques se poursuivent pour assurer la solidarité entre les régions. Des programmes complémentaires ont été déployés dans plusieurs wilayas, dont Tindouf, Tissemsilt, Djelfa et Khenchela, améliorant sensiblement leur accès à l'eau et soutenant leur dynamique agricole et économique.

Sur le plan de la gouvernance, le ministère concentre ses efforts sur la modernisation des outils de gestion, via la numérisation et les technologies avancées de télécontrôle, l'intervention rapide contre les pannes et les fuites, le renouvellement des canalisations obsolètes, la construction de nouveaux réservoirs, la lutte contre les branchements frauduleux et la réduction des pertes en réseau.

Y.H

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

LES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS À CRÉTEIL CONTINUAIENT HIER DE VOTER POUR LES LÉGISLATIVES

Les membres de la communauté algérienne établie à Créteil (France) poursuivaient, lundi, l'accomplissement de leur devoir électoral dans le cadre du scrutin du 2 juillet pour le renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans une dynamique de mobilisation visant à consolider l'édifice institutionnel du pays.

Dès l'ouverture des bureaux de vote à Créteil et Vitry-sur-Seine, la mobilisation des membres de la communauté nationale a marqué le troisième jour du scrutin. Malgré la canicule qui sévit actuellement en France, les électeurs ont tenu à exprimer leur attachement indéfectible à l'Algérie et leur détermination à participer à la consolidation des institutions du pays.

Approché par l'APS, Abdelhakim Sadmi, imam résidant en France depuis plus de trois décennies, qualifie l'acte électoral de "devoir national".

"Bien qu'établis à l'étranger, nous sommes attachés à notre pays", a-t-il dit avec fierté, soulignant l'importance de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux nationaux. Il

a formulé le vœu de voir les institutions constitutionnelles, à l'instar du Parlement, réussir leur mission pour "une Algérie forte par ses institutions et la détermination de son peuple".

Cette aspiration citoyenne est également partagée par Khaled, 42 ans, pour qui les élections législatives représentent un rendez-vous important. "J'accomplis mon devoir de citoyen en espérant que chacun en fera de même", a-t-il confié sur fond d'espoir et d'optimisme. "Voter est un engagement commun. Il s'agit de l'accomplissement d'un acte civique", s'est-il confié. "Voter et permettre au pays de continuer sur la voie des réalisations" Pour Mme Cherif El-Arem, "il est normal de venir participer pour que notre pays s'améliore et continue sur la voie des réalisations", saluant, à l'occasion, l'engagement constant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en faveur de la communauté nationale à l'étranger.

Elle a, par ailleurs, lancé un vibrant appel aux membres de la communauté nationale établie à

l'étranger en vue de se mobiliser fortement et participer massivement au scrutin.

De son côté, Benguerdiz El-Idrissi, médecin, (64 ans) a mis en avant les enjeux pratiques de cette représentation parlementaire. "Nous choisissons aujourd'hui les députés qui représenteront la communauté nationale à l'étranger, notamment pour porter nos projets d'investissements en Algérie", a-t-il confié, tout en se félicitant des récentes améliorations concernant les prestations consulaires et les facilités de transport accordées aux membres de la communauté.

M. Benguerdiz était accompagné de son fils pour qu'il constate "comment l'acte de voter est accompli", a dit le père en souriant. Un message reçu cinq sur cinq par le jeune homme, qui lance avec enthousiasme : "J'espère que moi aussi, je viendrai pour voter", concluant son intervention par le célèbre cri du cœur : "One, Two, Three, Viva l'Algérie !".

Faisant le point sur ce troisième jour de scrutin, le coordinateur de

l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Créteil, Rabah Lachouri, a précisé que les bureaux de vote restent ouverts de 8h00 à 20h00 afin d'offrir une flexibilité maximale aux électeurs.

Pour subir moins l'effet de la canicule, l'ANIE a multiplié les actions de communication directe. "Des dizaines de milliers de SMS ont été envoyés aux ressortissants pour rappeler les modalités du vote", a indiqué M. Lachouri.

Saluant la contribution du mouvement associatif au travail de sensibilisation, le responsable a relevé une dynamique de participation croissante au fil des jours. "Cette mobilisation constante reflète une forte adhésion des membres de la communauté à cette échéance nationale, ayant été précédée par un travail de proximité efficace d'information", a indiqué M. Lachouri.

RA

ASSURANCE AUTOMOBILE

LA CRMA D'ALGER LANCE UNE NOUVELLE PRESTATION PERMETTANT L'INDEMNISATION IMMÉDIATE DES ASSURÉS

La Caisse Régionale de Mutualité Agricole (CRMA) d'Alger a annoncé, lundi, le lancement d'une nouvelle prestation automobile permettant l'indemnisation immédiate des assurés le jour même de la déclaration du sinistre, indique un communiqué de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA).

Cette nouvelle procédure d'indemnisation immédiate, baptisée "PV Minute, est disponible au niveau

de l'ensemble des agences du Grand Alger de la Caisse.

Après une première mise en œuvre au niveau de la CRMA Oran, la CNMA prévoit de généraliser progressivement cette procédure à l'ensemble de ses caisses régionales ainsi qu'à son réseau de bureaux locaux à travers le territoire national. "La CRMA d'Alger a mobilisé les moyens organisationnels et techniques nécessaires afin de réduire

considérablement les délais de traitement et d'assurer une indemnisation immédiate lorsque les conditions du dossier sont réunies", souligne la même source.

Cette démarche "s'inscrit dans un vaste programme de modernisation engagé par la CNMA, marqué notamment par la digitalisation progressive de ses services, l'amélioration continue de ses outils de gestion des sinistres et le déve-

loppement de prestations à forte valeur ajoutée", soutient la Caisse, tout en appelant sa participation à la campagne nationale de prévention des accidents de la circulation (20 juin-31 août). En 2025, la branche automobile de la CNMA a progressé de 11%, alors que ses indemnisations versées au titre de cette branche ont atteint 6,7 milliards de DA.

RA

AUDIENCE AU CONSEIL DE LA NATION

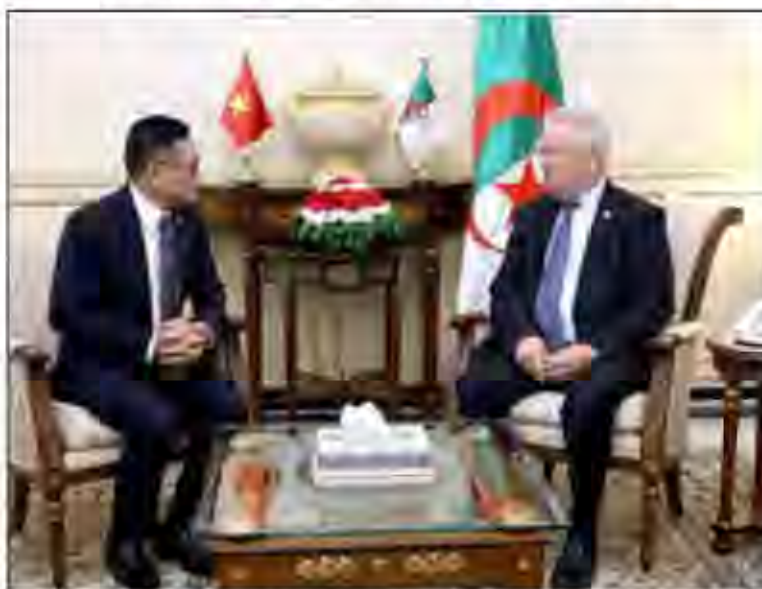
M. AZOUZ NASRI REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIETNAM EN ALGÉRIE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, M. Tran Quoc Khanh, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du Conseil.

Au début de la rencontre, M. Nasri a exprimé sa "considération pour la profondeur des relations historiques" unissant l'Algérie et le Vietnam, lesquelles reposent sur "un capital commun de lutte contre le colonialisme ainsi que sur les valeurs de solidarité, de fidélité, de défense de la souveraineté nationale et du droit des peuples à l'autodétermination", saluant le climat de "confiance mutuelle et de convergence politique solide" qui les caractérise.

Dans ce contexte, le président du Conseil de la nation a souligné que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde "une importance particulière au développement de ses relations avec la République socialiste du Vietnam et à la concrétisation du contenu du partenariat stratégique signé entre les deux pays en novembre dernier", à travers le renforcement du dialogue politique régulier, l'élargissement de la coopération économique et des investissements, l'intensification des échanges commerciaux ainsi que le raffermissement des liens culturels et humains, reflétant ainsi "la volonté commune des dirigeants des deux pays d'asseoir une coopération équilibrée et durable répondant aux aspirations des deux peuples amis".

La rencontre a également été l'occasion de passer en revue "l'évolution qualitative des relations bilatérales, notamment depuis leur promotion au rang de partenariat stratégique en novembre dernier", M. Nasri ayant salué "la convergence des positions des deux pays au sein des organisations régionales et internationales, notamment en faveur des causes justes, en tête desquelles les causes de libération nationale et de décolonisation".



ajoute le communiqué.

M. Nasri a, en outre, exposé "un aperçu de l'orientation africaine de la politique extérieure de l'Algérie", citant notamment "les initiatives lancées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, en faveur du continent africain, en tête desquelles l'allocation d'une enveloppe financière d'un milliard USD, par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destinée au financement de projets de développement dans plusieurs pays africains couvrant les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation et de l'énergie", en concrétisation de l'engagement de l'Algérie à soutenir le développement et l'intégration africaine".

Concernant la coopération parlementaire, M. Nasri a mis l'accent sur l'attachement du Conseil à

"élargir les perspectives de partenariat" avec l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, à travers "l'intensification des échanges de visites, des expertises et des expériences législatives, ainsi que le renforcement de la coordination au sein des organisations parlementaires régionales et internationales", insistant sur l'importance de "hisser la diplomatie parlementaire pour qu'elle joue un rôle plus efficace dans l'accompagnement du partenariat bilatéral et dans le suivi des efforts des deux gouvernements dans la mise en œuvre des programmes de coopération".

Il a également mis en avant "le rôle que peuvent jouer les groupes d'amitié parlementaire dans la consécration des passerelles de dialogue et de communication".

De son côté, l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, a exprimé ses

"profonds remerciements au président du Conseil de la Nation pour l'accueil chaleureux", exprimant sa "fierté quant à la période qu'il a passée en Algérie", ainsi que la coopération et les facilités dont il a bénéficié et qui ont permis l'exercice de ses fonctions dans les meilleures conditions.

Il a souligné que son pays accorde une "grande importance au développement de ses relations stratégiques avec l'Algérie", exprimant la satisfaction de son pays quant au niveau de coopération existant et sa volonté de l'élargir à des domaines plus vastes, particulièrement l'agriculture, l'industrie, la culture, et autres secteurs prometteurs, traduisant la volonté politique commune de concrétiser des projets concrets à même d'accroître le volume des échanges commerciaux et d'élargir la base des investissements bilatéraux.

L'ambassadeur vietnamien a également salué la "convergence des positions de l'Algérie et du Vietnam sur de nombreuses questions régionales et internationales", affirmant l'"appui de son pays au rôle joué par l'Algérie aux plans africain et international", valorisant sa contribution au "renforcement de la sécurité, du développement et de la coopération au sein du continent africain, dans un contexte mondial marqué par des transformations rapides".

Au terme de la rencontre, l'ambassadeur a adressé une "invitation à M. Nasri pour effectuer une visite officielle en République socialiste du Vietnam, en vue de consolider les relations d'amitié" entre les deux pays, conclut le communiqué.

RA

L'OMS ET L'UNICEF

M. SAYOUD REÇOIT LEURS REPRÉSENTANTS EN ALGÉRIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi soir à Alger, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanael Habimana, et la Représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué "une opportunité

pour échanger les vues sur les moyens de renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun", notamment en matière de "promotion de la sécurité routière, à travers le soutien aux programmes et initiatives de prévention des accidents de la route, en vue de contribuer à la protection des usagers de la route et à la réduction des risques routiers", précise la même source.

Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis

sur "l'importance d'intensifier les efforts conjoints afin d'accorder une attention particulière aux catégories les plus vulnérables; en premier lieu les enfants et les jeunes, et ce, en concrétisation d'une approche préventive intégrée, qui renforce la sécurité routière et préserve les vies humaines", conclut le communiqué.

RA

AUDIENCE À LA HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

MOUSSERATI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU FMI

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, a reçu une délégation du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre des consultations périodiques menées par le Fonds avec l'Algérie au titre de l'article IV des statuts du Fonds, indique lundi un communiqué de l'instance.

Cette rencontre, tenue dimanche soir en présence de membres du Conseil de la haute autorité et de ses cadres, a permis de "passer en revue les réformes engagées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de renforcement de la transparence, de la bonne gouvernance, et de la prévention de la corruption", précise la même source.

A cet égard, le communiqué rappelle la concrétisation de l'engagement du président de la République en faveur de "la moralisation de la vie publique, de la lutte contre la corruption et de l'adaptation du système législatif national aux normes internationales, notamment à travers la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, outre le lancement de plusieurs ini-

tatives visant à ancrer la culture de l'intégrité et à renforcer le système national de prévention de la corruption".

A cette occasion, Mme Mousserati a présenté "un exposé sur les missions et les attributions de la Haute autorité, en sus des principaux programmes et projets qu'elle supervise, notamment la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, l'indice de performance d'intégrité (IPI) "Nazaha", le projet de texte réglementaire fixant les dispositifs de transparence, les procédures de déclaration de patrimoine et leur traitement, les mécanismes de signalement et de dénonciation des faits présumés de corruption, ainsi que les efforts déployés dans le domaine de la transformation numérique à travers le développement des plateformes électroniques de la haute autorité".

Elle a également évoqué les programmes de la Haute Autorité en matière de "sensibilisation, de formation et d'accompagnement des secteurs ministériels, des établissements publics et de la société civile".

Mme Mousserati a, en outre, "présenté les résultats préliminaires enregistrés au niveau de

plusieurs secteurs ministériels et établissements, notamment à travers l'ancrage de la culture de la prévention de la corruption, le renforcement des mécanismes de conformité et de transparence, ainsi que l'amélioration de la performance institutionnelle, contribuant ainsi à la consécration des principes de bonne gouvernance et à l'amélioration de la qualité du service public", ajoute le texte.

De leur côté, les membres de la mission du FMI ont pris connaissance de "l'expérience algérienne dans le développement du dispositif national de prévention de la corruption".

Ils ont également échangé avec les cadres de la Haute Autorité sur "les mécanismes de contrôle, le renforcement de la transparence et de la prévention de la corruption, ainsi que sur le rôle joué par cette institution dans l'accompagnement des réformes institutionnelles visant à consolider la bonne gouvernance et à améliorer la performance publique", conclut le communiqué.

RA

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de la modernisation du secteur agricole et de la numérisation des procédures administratives, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme numérique, hassad.dz, permettant aux agriculteurs de soumettre leurs demandes de mise à disposition de moissonneuses-batteuses.

Par Ikram Haou

Pour répondre à la demande croissante, le ministère a renforcé le parc national, qui compte désormais plus de 1 300 moissonneuses-batteuses gérées par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) et la société AGRODRIVE, afin de combler les déficits enregistrés dans plusieurs wilayas. Grâce à ce portail, les agriculteurs peuvent formuler leurs demandes en ligne selon leurs besoins spécifiques.

Parmi les autres mesures d'accompagnement prises pour cette campagne de moisson, qualifiée d'exceptionnelle tant par les superficies emblavées que par les volumes de production attendus, figure l'autorisation accordée aux agriculteurs ne disposant pas de la carte professionnelle de livrer leurs récoltes auprès des Coopératives des céréales et des



légumes secs (CCLS). Cette démarche s'effectue via la plateforme, sur la base d'une simple déclaration de production auprès du chef de subdivision agricole le plus proche.

Le ministère a également annoncé la mise en service d'un parc supplé-

mentaire de moissonneuses-batteuses, rendu possible grâce à la convention conclue entre l'Entreprise de commercialisation du matériel agricole PMAT Trading et AGRODRIVE.

Par ailleurs, les centres de stockage et de réception des récoltes

seront ouverts sept jours sur sept, y compris les jours de repos hebdomadaire et les jours fériés, avec une extension des horaires d'exploitation.

La campagne moisson-battage de cette saison se déroule dans des conditions particulièrement favorables, selon le ministère. Cette amélioration sensible des conditions de réception des céréales s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la réalisation de centres de stockage de proximité et de silos stratégiques.

L'ensemble de ces dispositifs vise à réduire les distances parcourues par les agriculteurs, à fluidifier la réception des récoltes et à éviter les files d'attente observées lors des campagnes précédentes, afin de garantir les meilleures conditions possibles tout au long de la saison.

I.H

ALGÉRIE-KENYA

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE EXAMINE AVEC L'AMBASSADEUR DU KENYA EN ALGÉRIE LES MOYENS DU RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Kaluma Timothy Mcharo, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres, a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique, commerciale et industrielle entre l'Algérie et le Kenya, ainsi que d'explorer de nouvelles

perspectives pour l'accès des produits industriels algériens au marché kényan, en tant que porte d'entrée prometteuse vers les marchés de l'Afrique de l'Est, précise la même source.

Les entretiens ont également porté sur les mécanismes de promotion des échanges commerciaux entre les deux pays et de renforcement de la communication entre les opérateurs économiques, en vue d'élargir les exportations industrielles algériennes et de consolider leur présence sur

les marchés africains, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, ajoute le communiqué.

A cette occasion, le ministre a souligné que l'ouverture de nouveaux marchés africains aux produits industriels algériens, notamment le marché kényan, s'inscrit dans la dynamique visant à hisser la compétitivité du produit national et à élargir sa présence sur les marchés régionaux et continentaux, selon le même communiqué.

RA

COMMERCE EXTÉRIEUR

REZIG SOULIGNE L'IMPORTANCE DES FOIRES ET EXPOSITIONS NATIONALES DANS LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de travail consacrée à l'évaluation des foires et expositions nationales organisées au cours du premier semestre de 2026, lors de laquelle il a insisté sur l'adoption d'indicateurs rigoureux pour mesurer l'impact de ces événements économiques sur le développement de la production nationale et le renforcement de leur contribution à la diversification économique et à la promotion des exportations, indique lundi un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue en présence de cadres du ministère et de l'instance algérienne des exportations, le ministre a appelé à améliorer l'organisation de ces expositions, à travers l'adoption d'indicateurs de mesure rigoureux permettant d'évaluer leur impact sur le développement de la production nationale et la création d'opportunités d'exportation, tout en renforçant la contribution de ces événements à la diversification de l'économie nationale et à la promotion

des exportations, précise le communiqué.

La rencontre a permis d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs assignés à ces événements économiques, notamment en matière de mise en valeur des capacités productives des entreprises nationales, de soutien au produit national, de renforcement de sa compétitivité, et d'établissement de partenariats commerciaux et industriels avec les opérateurs économiques locaux et étrangers, de manière à renforcer les opportunités d'exportation, à augmenter le taux d'intégration nationale et à substituer la production nationale aux importations, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie productive et concurrentielle.

Par la même occasion, il a été procédé à l'examen du programme des foires et expositions prévues pour le deuxième semestre de 2026 à travers les différentes wilayas du pays.

RA

HYDROCARBURES

ARKAB REÇOIT LE VICE-MINISTRE NORVÉGIEN DE L'ENERGIE

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, le vice-ministre norvégien de l'Energie, Snorre Erichsen Skjevraak, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et l'état de la coopération entre les groupes Sonatrach et Equinor, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Royaume de Norvège en Algérie, de responsables du groupe norvégien Equinor, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de cadres du ministère, les deux parties ont salué le niveau de la coopération entre Sonatrach et Equinor, notamment à travers les projets d'In Salah et d'In Amenas, qui concrétisent la réussite du partenariat algéro-norvégien dans le secteur des hydrocarbures.

Les entretiens ont également porté sur les nouvelles opportunités d'investissement ainsi que sur l'élargissement des activités de recherche, d'exploration et de développement des champs de pétrole et du gaz, outre l'examen des perspectives de coopération dans les domaines du gaz naturel, du GNL et de la pétrochimie.

Les entretiens ont aussi porté sur les perspec-

tives de coopération en matière de transition énergétique et de protection de l'environnement, notamment les projets de réduction des émissions de méthane et de dioxyde de carbone, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que sur les expertises norvégiennes développées dans les domaines de décarbonation et de développement de solutions technologiques à faibles émissions, en appui aux efforts des deux pays en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, les deux parties ont salué les résultats de la visite de travail effectuée récemment par une délégation du secteur en Norvège, qui a permis de prendre connaissance de l'expérience norvégienne pionnière dans les domaines du captage et du stockage du carbone, du dessalement de l'eau de mer, ainsi que de la gouvernance et de la régulation du secteur des hydrocarbures, une visite qui a également contribué à l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération technique et d'investissement entre les deux pays.

Les deux parties ont évoqué, en outre, les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les ministères des deux pays, notamment à travers le parachèvement des concertations relatives au projet du mémorandum d'entente bilatéral, ce qui contribuera à asseoir un cadre permanent de coopération et d'échange d'expertises, en évoquant plu-

sieurs initiatives économiques conjointes, visant à renforcer le partenariat entre les opérateurs économiques algériens et norvégiens, ajoute le communiqué.

Lors de la rencontre, M. Arkab a réaffirmé les efforts de l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement et assurer des conditions propices à une attractivité d'investissements de qualité, passant en revue les avantages disponibles dans le cadre de la loi relative aux hydrocarbures et du cadre réglementaire en vigueur, en termes de transparence, de stabilité et d'avantages destinés aux partenaires et investisseurs, en plus des opportunités offertes dans les domaines de la recherche, du développement et du transfert de technologie.

Pour sa part, M. Erichsen Skjevraak s'est dit satisfait du niveau de coopération avec l'Algérie, affirmant la volonté de son pays et du groupe Equinor d'élargir les domaines de partenariat et d'investissement, notamment en matière de développement des ressources énergétiques et de réduction des émissions, voire d'échange d'expertises et de technologies modernes.

Il a salué la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur clé sur le marché énergétique, régional et international.

RA

MASCARA

UNE CAMPAGNE POUR RENFORCER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Des journées portes ouvertes dédiées à la prévention des risques professionnels ont débuté, lundi, au siège de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Mascara. Placée sous le slogan : « La dignité du travailleur et sa sécurité physique et psychologique sont le fondement d'un environnement de travail réussi », cette initiative vise à promouvoir une culture de la sécurité au sein des milieux professionnels.

Par Tinhinane Bendahmane

Organisée par l'agence de la CNAS en collaboration avec l'Inspection du travail de la wilaya, cette première journée a été marquée par la présentation de panneaux explicatifs, la distribution de dépliants d'information ainsi que la diffusion de supports audiovisuels mettant en avant l'importance de renforcer la sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail. L'objectif est d'améliorer les performances professionnelles, de limiter les accidents de travail et de prévenir les différents risques, y compris ceux liés à la pression psychologique.

Inscrite dans le cadre de la caravane de sensibilisation



consacrée à la prévention des risques professionnels, qui poursuit son parcours à travers la wilaya, cette manifestation a suscité un réel intérêt auprès des travailleurs, des salariés ainsi que des représentants d'entreprises publiques et privées, venus s'informer sur les bonnes pratiques en matière de prévention.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Benabbes, représentant d'une entreprise privée spécialisée dans la fabrication de matières plastiques, installée dans la commune de Tizi, a salué

l'organisation de cette initiative. Il a estimé que ce type de rencontre offre aux travailleurs, notamment ceux du secteur industriel, l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les moyens de prévention des risques auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités. Le programme, réparti sur trois jours, comprend plusieurs rencontres de sensibilisation et des ateliers destinés aussi bien aux employeurs qu'aux employés. Ces activités aborderont différentes thématiques portant sur la sécurité en milieu professionnel, la

prévention des accidents du travail ainsi que la protection de la santé physique et psychologique des travailleurs. À cette occasion, les cadres de l'agence de la CNAS présenteront également des explications concernant l'importance du dépôt des déclarations annuelles par le biais du portail numérique de la Caisse. Cette procédure permet d'assurer un meilleur suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles, tout en facilitant la mise en œuvre des mesures nécessaires à la préservation des droits des travailleurs, ont indiqué les organisateurs.

Il est à rappeler que la caravane de sensibilisation à la prévention des risques professionnels se poursuivra dans les différentes communes de la wilaya jusqu'au début du mois de juillet prochain. Cette opération est organisée par l'Inspection du travail, en coordination avec l'agence de la CNAS et l'agence de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH).

Cette caravane prévoit de nombreuses actions de proximité destinées aux employeurs et aux travailleurs. Son objectif est de les informer sur l'importance de préserver leur sécurité physique et psychologique, de prévenir les accidents du travail et de réduire les risques professionnels, ont souligné les organisateurs.

T.B

ORAN

HOMMAGE À 30 ENFANTS ATTEINTS DE CANCER AYANT RÉUSSI AU BEM

Par Ali Boudefel

Trente enfants atteints de cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session 2026, avec un taux de réussite de 100 %, ont été honorés, lundi à Oran, à l'occasion d'une initiative humanitaire illustrant la capacité de ces élèves à concilier excellence scolaire et lutte contre la maladie.

Cette cérémonie de distinction a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer en l'honneur de ces élèves, qui ont poursuivi leur scolarité et obtenu des résultats encourageants malgré leur traitement, démontrant ainsi l'efficacité de l'accompagnement médical et pédagogique dont bénéficie cette catégorie de patients.

Selon les informations communiquées, 27 candidats ont passé les épreuves au Centre de lutte contre le cancer "Emir Abdelkader" d'El Hassi, tandis que trois autres les ont passées dans les wilayas de leur résidence, garantissant ainsi la continuité de leur parcours scolaire.

Le président de l'Association d'aide aux enfants atteints de cancer, Mohamed Bensakrane, a souligné que cette réussite témoigne de la forte détermination des élèves, ainsi que du soutien constant de leurs familles, du personnel médical et des équipes pédagogiques. Il a précisé que quelques enfants n'ont pas pu assister à la cérémonie en raison de la poursuite de leur traitement et que leurs récompenses leur seront remises ultérieurement.

M. Bensakrane a également annoncé l'organisation du camp d'été annuel destiné aux enfants dont l'état de santé le permet, au centre de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, où les participants bénéficieront, durant trois semaines, d'activités récréatives et sportives sous un encadrement médical permanent.

De son côté, le bénévole Wahid Benkinane, l'un des initiateurs de cette initiative, a indiqué que l'organisation de cette cérémonie en dehors de l'établissement hospitalier en est à sa cinquième édition. Cette démarche vise à éloigner les enfants de l'atmosphère de l'hôpital et des soins, en leur offrant, avec leurs familles, un moment de

détente, alors que les précédentes éditions se déroulaient au sein même de l'hôpital.

Pour sa part, la directrice du Centre de lutte contre le cancer "Emir Abdelkader" d'El Hassi, Hadjira Teffahi, a expliqué que les enfants atteints de cancer poursuivent leur scolarité tout au long de l'année grâce à des enseignants détachés par la direction de l'Éducation, qui assurent les cours au sein du service d'oncologie pédiatrique. Elle a ajouté que le centre accueille des enfants venant de différentes wilayas du pays, leur permettant ainsi de poursuivre leur traitement sans interrompre leur cursus scolaire.

Les enfants honorés ont exprimé leur joie à l'occasion de cette distinction. Salah Eddine, originaire de la wilaya de Tiaret, qui a obtenu son BEM avec une moyenne de 12/20, s'est dit fier de cette réussite, malgré les contraintes liées au traitement et déterminé à poursuivre ses études pour concrétiser ses ambitions.

Mohamed, de la wilaya d'El Bayadh, qui a obtenu une moyenne de 11/20, a affirmé que le soutien du personnel médical, des enseignants et de sa famille lui a donné la force de poursuivre sa scolarité, estimant que cette distinction constitue une source de motivation supplémentaire.

Achouak, de la wilaya de Saïda, qui a obtenu une moyenne de 14/20, s'est également réjoui de cette réussite, soulignant que la maladie ne l'a pas empêchée de poursuivre ses études, grâce au soutien de sa famille, des médecins et de ses enseignants. Elle a exprimé le souhait de poursuivre son parcours scolaire et de réaliser ses rêves.

Douaa, originaire de la wilaya de Tiaret, également admise avec une moyenne de 14/20, a indiqué que cette réussite lui a apporté un important soutien moral pour continuer à la fois son traitement et ses études, affirmant que sa volonté et sa foi en Dieu lui ont permis de surmonter cette épreuve.

La cérémonie s'est achevée par la remise de diplômes d'honneur et de cadeaux aux enfants dans une ambiance festive, marquée par la joie des lauréats et de leurs familles, illustrant une nouvelle fois que la volonté, le savoir et l'espoir sont plus forts que la maladie.

A.B

SAÏDA

LA SENSIBILISATION CONTRE LES DROGUES ET LES PSYCHOTROPES BAT SON PLEIN

Dans le cadre de l'application de la stratégie nationale destinée à combattre le phénomène des drogues et des substances psychotropes, la Direction des transports de la wilaya de Saïda a lancé, lundi, une vaste campagne de sensibilisation à la gare routière des voyageurs « Zedani Mohamed », a indiqué cette même direction.

L'inspectrice principale de la Direction des transports, Mme Djouli Zahra, a expliqué que cette opération a pour objectif de diffuser une véritable culture de prévention en attirant l'attention sur les dangers liés à la consommation de drogues et de substances psychotropes, en particulier auprès des jeunes. Elle vise également à renforcer la conscience collective quant à la nécessité de lutter contre toutes les formes de dépendance et de réduire leurs conséquences néfastes sur les personnes comme sur l'ensemble de la société.

Elle a précisé que cette action met aussi l'accent sur les effets de ces substances sur le comportement des consommateurs ainsi que sur la sécurité routière. La conduite sous l'influence de drogues ou de psychotropes demeure, en effet, l'une des principales causes des accidents de la circulation. Cette campagne entend, par ailleurs, inciter les citoyens à adopter des comportements responsables et à participer activement à la préservation de la société contre ce fléau.

À cette occasion, des dépliants d'information ont été remis aux voyageurs et aux usagers de la route. Ces documents présentent des conseils pratiques et des orientations visant à prévenir la consommation de drogues et de substances psychotropes. Ils rappellent également l'importance du signalement des situations à risque ainsi que de la prise en charge rapide des personnes susceptibles de développer une dépendance.

Cette initiative a réuni des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile, de la Direction de la santé et de la population, ainsi que plusieurs acteurs de la société civile engagés dans le domaine de la sécurité routière. Ensemble, ils ont sensibilisé les voyageurs et les automobilistes aux risques liés à l'usage des drogues et des substances psychotropes, en expliquant leurs répercussions sur la santé et la sécurité publiques. Ils ont enfin insisté sur le rôle essentiel de la prévention, de l'information et de la sensibilisation pour freiner la propagation de ce phénomène.

T.B

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

DES FRIGOS SOLAIRES POUR PROTÉGER LES RÉCOLTES

Les agriculteurs en Afrique font face à un problème à la fois difficile et ancien. Ce problème, c'est que la nourriture pourrait beaucoup trop vite après la récolte. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO) a fait des calculs précis à ce sujet.

Par Rihab Taleb

Elle estime que jusqu'à 40 % de toute la nourriture produite sur le continent africain est perdue et jetée avant même de pouvoir être vendue sur les marchés. Denis Karema, le directeur général d'une entreprise spécialisée appelée SoKoFresh, dit même que dans certaines régions, les pertes de production montent jusqu'à 50 %. Cela veut dire que la moitié de tout le travail des agriculteurs finit directement à la poubelle.

Ce gaspillage de nourriture n'arrive pas parce que les agriculteurs travaillent mal, mais parce que les infrastructures ne sont pas bonnes. Par exemple, les routes sont en très mauvais état, ce qui rallonge les voyages sous la chaleur. Il manque aussi d'usines pour transformer les aliments rapidement, et surtout, il n'y a pas de grands frigos pour garder les produits au frais juste après la cueillette. À cause de cela, les fruits, les légumes et les produits laitiers s'abîment très vite sous le soleil. Pour les agriculteurs, c'est une catastrophe car ils perdent leur argent ou sont obligés de brader leurs produits à des prix très bas le jour même de la récolte, par peur que tout soit perdu le lendemain.

Ce gaspillage est aussi un désastre pour la planète Terre. Quand la nourriture pourrit dans la nature ou dans les décharges, elle dégage du gaz méthane. Ce gaz est très dangereux pour l'atmosphère car il pollue l'air et réchauffe la Terre vingt-cinq fois plus vite que le dioxyde de carbone. De plus, pour faire pousser ces fruits et ces légumes qui finissent perdus, il a fallu utiliser des milliers de litres d'eau douce pour arroser les champs. Jeter la nourriture, c'est donc jeter cette eau précieuse alors que les sécheresses sont de plus en plus fréquentes. Enfin, pour compenser toute



cette nourriture perdue et réussir à gagner assez d'argent pour faire vivre leur famille, les agriculteurs sont obligés de couper des arbres pour agrandir leurs champs. Cette déforestation détruit les forêts et épuise la fertilité des sols qui n'ont plus le temps de se reposer.

Heureusement, une solution est en train de se développer pour régler ce problème. Les agriculteurs peuvent maintenant compter sur des services de stockage réfrigéré, des chambres froides, des grands entrepôts et des centres de réfrigération qui fonctionnent entièrement grâce à l'énergie solaire. Cette technologie utilise des panneaux solaires pour fabriquer de l'électricité propre et gratuite grâce à la lumière du soleil. Cela change la vie des communautés rurales car elles n'ont plus besoin de se brancher sur les réseaux électriques des villes. Ces réseaux classiques coûtent extrêmement cher et ils ne sont pas fiables du tout, avec des coupures de courant qui éteignent les frigos tout le temps.

L'impact de ces frigos solaires est vraiment spectaculaire sur le terrain. Denis Karema explique que lorsque le stockage frigorifique est bien intégré

et utilisé comme il faut, les pertes de nourriture s'effondrent immédiatement, passant de 50 % à moins de 2 %. Une agricultrice nommée Yvonne Anyonyi Mumiah explique qu'avant de se lancer dans cette aventure, elle a cherché à comprendre comment les meilleurs agriculteurs faisaient pour réussir. Elle a compris que le principal défi était de disposer d'un entrepôt frigorifique. Grâce à cela, elle peut transporter ses denrées directement depuis sa ferme en garantissant une fraîcheur totale, parce que la température est contrôlée dès la récolte et pendant tout le trajet jusqu'au consommateur final. Elle ajoute qu'en procédant ainsi, on prolonge la durée de conservation, le produit prend de la valeur, et tout le monde y gagne.

Cette évolution prend de plus en plus d'ampleur dans plusieurs pays comme le Kenya, le Nigeria, l'Éthiopie, le Rwanda et l'Afrique du Sud. Les analystes et les experts expliquent que ces innovations solaires deviennent capitales parce que les pays africains cherchent à améliorer leur sécurité alimentaire pour que tout le monde ait à manger, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger le climat.

Malgré tous ces points positifs, il reste encore des défis à surmonter pour que tout le monde utilise cette technologie. Le premier défi est l'éducation et la sensibilisation des utilisateurs. Comme ces équipements aux énergies renouvelables sont complètement nouveaux, Denis Karema explique qu'il faut mener un grand travail pour rassurer les gens sur leur efficacité. Il faut leur expliquer que les machines fonctionnent en permanence, qu'il fasse nuageux ou qu'il fasse ensoleillé, parce que le système possède des batteries spéciales qui stockent l'énergie de la journée pour faire marcher les frigos pendant la nuit ou pendant les jours de pluie. Le deuxième défi est le financement. Acheter ces grosses machines solaires et ces entrepôts demande beaucoup d'argent au début, et les petits agriculteurs ont du mal à trouver des crédits ou de l'argent pour démarrer. Trouver des financements est donc la clé pour réussir à sauver l'agriculture et à protéger la Terre.

R.T

ÉLECTRIFICATION RURALE EN AFRIQUE QUELLE ÉLECTRICITÉ CHOISIR ?

Imaginons un village africain de 1 000 maisons que l'on souhaite alimenter en électricité pour la toute première fois. Pour comprendre quelle option est la plus économique, il faut faire des calculs réels basés sur les besoins d'une telle communauté. Si l'on donne à chaque foyer une alimentation de base pour allumer 3 ampoules et charger 1 téléphone, chaque maison consomme environ 50 watts. Pour les 1 000 maisons du village, la puissance totale nécessaire est donc de 50 000 watts, ce qui équivaut à 50 kilowatts. Si l'on choisit l'option de l'électricité classique par le réseau national, la facture dépend presque entièrement de la distance qui sépare le village de la grande ville. Le simple fait de brancher les 1 000 maisons aux poteaux électriques coûte 150 000 dollars, soit 150 dollars par foyer. Mais si le village est un peu isolé

et que le réseau se trouve à seulement 10 kilomètres de là, il faut ajouter 30 000 dollars par kilomètre pour amener les lignes à haute tension à travers la campagne, ce qui fait 300 000 dollars de frais de transport de l'énergie. Pour ce village, l'installation de l'électricité classique coûte donc au total 450 000 dollars. Une fois le courant branché, les villageois devront en plus payer collectivement une facture d'environ 10 000 dollars chaque mois pour leur consommation de base. Si l'on choisit l'option de l'alimentation par panneaux photovoltaïques, le calcul change totalement car on achète toute son électricité pour les 20 prochaines années dès le premier jour. Pour fabriquer les 50 000 watts du village, il faut acheter environ 160 grands panneaux solaires pour une valeur de 450 000 dollars en comptant la structure. Pour que

l'électricité fonctionne aussi la nuit, il faut ajouter un grand parc de batteries de stockage qui coûte 120 000 dollars. Enfin, les appareils électroniques de contrôle et les câbles pour relier toutes les maisons entre elles coûtent 135 000 dollars. Au total, la centrale solaire locale revient à exactement 705 000 dollars d'investissement initial. Cette analyse montre que même si la centrale solaire demande plus d'argent au premier jour, elle devient très vite beaucoup plus rentable que l'électricité classique. Le grand avantage du solaire est qu'une fois cet investissement fait, il n'y a plus aucune facture mensuelle de 10 000 dollars à payer à l'État ; l'électricité devient gratuite pour les habitants et le village ne subit plus jamais les coupures de courant de la ville.

R.T

EXPANSION DES COLONIES SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME

La politique de colonisation menée en Cisjordanie occupée s'intensifie à un rythme alarmant, provoquant la plus grave vague de déplacements de population depuis 1967.

Par Karim Akli Daoudi

C'est le constat accablant dressé par Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, dans son rapport trimestriel consacré à ce territoire sous occupation israélienne depuis près de six décennies.

Dans ce document, il fustige sans détour la progression ininterrompue des implantations, notamment la multiplication des avant-postes sauvages, qui s'accompagne d'une recrudescence des violences perpétrées par les colons et d'un accès toujours plus restreint des Palestiniens à leurs propres terres.

Ces dynamiques, prévient-il, attisent les tensions, consolident durablement une occupation contraire au droit international, et hypothèquent gravement la capacité des



Palestiniens à exercer leur droit à l'autodétermination. Elles compromettent également toute perspective de voir émerger un État palestinien viable, continu et pleinement souverain.

Parmi les projets les plus préoccupants figure le chantier E1, que Guterres qualifie de menace directe et concrète contre la solution à deux États, remettant en cause jusqu'à la possibilité même d'un tel scénario.

Le chef de l'ONU exprime par ailleurs une vive inquiétude face à l'ampleur des déplacements forcés, frappant des communautés entières, y compris des familles bédouines contraintes de fuir à plusieurs reprises.

Démolitions, bouclages, opérations militaires prolongées et violences de colons — souvent commises en présence, voire avec le concours, des forces de sécurité israéliennes — ont transformé le quotidien de la Cisjordanie en une crise humanitaire sans précédent depuis 1967, conclut le rapport.

KAD

LES ETATS-UNIS ET L'IRAN VONT SUSPENDRE LEURS FRAPPES "POUR LE MOMENT" ORMUZ DANS L'ŒIL DE LA TEMPÊTE

Selon des informations rapportées dimanche par l'agence d'informations Axios, Washington et Téhéran auraient trouvé un accord pour mettre fin provisoirement aux hostilités et engager des discussions ce mardi à Doha.

C'est dans la capitale qatarie que les deux puissances tenteront de résoudre par la voie diplomatique leur bras de fer autour du détroit d'Ormuz.

Un haut responsable américain, cité par le média, a précisé que la trêve s'appliquait dès à présent et que la navigation serait rétablie sans entrave dans le détroit, en attendant la

poursuite des échanges techniques entre les deux camps.

Ce rendez-vous devait, à l'origine, se tenir en Suisse et être centré sur le dossier nucléaire iranien. La montée brutale des tensions autour d'Ormuz a rebattu les cartes : le lieu de rencontre a été déplacé au Qatar, et c'est désormais la sécurité de cette voie maritime cruciale qui occupe le cœur des discussions.

Lors du cycle de négociations tenu en Suisse la semaine dernière, les deux délégations avaient convenu de créer un canal de communication direct entre le Pentagone et les Gardiens de la révolution islamique, dans le but

de fluidifier la gestion du trafic dans le détroit. Or, à la date de samedi, ce mécanisme n'avait toujours pas été activé, selon Axios.

Entre-temps, les tensions ont continué de s'emballer sur le terrain. L'armée américaine a conduit des frappes contre des installations iraniennes vendredi puis samedi, justifiant ses actions par ce qu'elle qualifie d'attaques répétées de l'Iran contre des navires commerciaux dans le détroit. En réponse, Téhéran a visé des bases militaires américaines présentes dans la région.

KAD

RENFORCEMENT DE L'IMMUNITÉ INTELLECTUELLE CLÔTURE À NIAMEY DE LA SESSION DE FORMATION DE LA LOPIS

Les travaux de la session régionale de formation sur le renforcement de l'immunité intellectuelle et la déconstruction du discours extrémiste, organisée à Niamey (Niger) par la Ligue des oulémas, précheurs et imams du Sahel (LOPIS), en collaboration avec l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), ont pris fin, indique lundi un communiqué du secrétariat général de la Ligue.

Cette session a illustré la profondeur des liens stratégiques entre les Etats membres de la LOPIS en matière de renforcement de l'immunité intellectuelle et de coordination des efforts de prévention contre l'extrémisme et la radicalisation transfrontalière, et ce, à travers les débats et les échanges entre les participants autour des "moyens les plus efficaces pour développer une vision stratégique intégrée alliant immunité intellectuelle et efforts préventifs sur le terrain", précise la même source.

Dans ce contexte, les participants ont souligné que le renforcement de l'immunité intellectuelle constitue "un axe central de la coopération entre les Etats membres, qui adoptent des approches fondées sur le soutien à la stabilité et le renforcement des capacités des pays voisins sans ingérence dans leurs af-

fares intérieures".

Ils ont, dans ce cadre, plaidé pour "une approche globale pour traiter efficacement le phénomène de l'extrémisme violent, en s'attaquant à ses causes et en asséchant ses sources d'alimentation, en s'inspirant des expériences réussies dans la région", ajoute le communiqué. Les débats ont aussi permis de cerner les principaux défis en la matière et d'identifier les efforts à déployer pour "consolider le front intérieur des pays du Sahel, notamment à travers la conjugaison des efforts des oulémas et des cadres des affaires religieuses, en cohésion avec les institutions officielles et éducatives, afin de constituer un rempart solide contre les discours de discorde, tout en veillant à déconstruire scientifiquement les idées fallacieuses et à assécher les sources du discours extrémiste et des fatwas importées inadaptées aux réalités et aux spécificités de la région".

Les participants ont également insisté sur "l'immunité numérique à travers l'adoption d'une stratégie avancée encourageant les cadres des affaires religieuses à maîtriser les outils du cyberspace et à renouveler les méthodes du discours religieux afin de le rendre plus en phase avec les préoccupations des jeunes", tout en œuvrant, sur le terrain, à "dé-

construire les stratégies de désinformation des groupes extrémistes à travers la production d'un contenu intellectuel pertinent consacrant les valeurs de modération".

Ils ont, en outre, mis l'accent sur "l'importance de la prévention contre l'idéologie extrémiste et la nécessité de mettre en place des mécanismes prospectifs durables permettant de détecter les premiers signes de radicalisation, afin de les traiter via des programmes d'insertion sociale s'attaquant aux causes profondes de ce phénomène, en particulier la pauvreté, l'ignorance et les conflits tribaux".

A cette occasion, l'expérience algérienne pionnière et inspirante dans la lutte contre ce phénomène a été saluée par les participants.

Au terme des travaux, des certificats ont été remis aux cadres des affaires religieuses ayant participé à cette session de formation, dans une démarche illustrant "le passage de la Ligue de la réflexion théorique à l'action de terrain, conformément à son engagement à mettre en œuvre des programmes de formation efficaces visant à ancrer les valeurs de modération comme vecteur de stabilité régionale".

R.I

ALLEMAGNE

CINQ MORTS DANS UNE FUSILLADE DANS UNE VILLE DU NORD DU PAYS

Une fusillade a eu lieu lundi après-midi dans la ville allemande de Stade, en Basse-Saxe (nord), faisant cinq morts, ont rapporté les médias locaux.

Deux suspects ont été arrêtés, a été cité un porte-parole de la police allemande. L'incident s'est produit dans le centre-ville de Stade. Toutes les victimes étaient des adultes et plusieurs autres personnes ont été blessées, selon le journal BILD. Des témoins ont vu un homme et une femme tenter de s'enfuir en voiture, poursuivis par la police qui a essayé de les arrêter en ouvrant le feu, a rapporté le magazine allemand FOCUS.

L'enquête de la police est toujours en cours et le mobile des suspects reste inconnu.

RI

UN AUTRE CONFLIT ENTRE VOISINS

L'AFGHANISTAN AFFIRME QUE DES FRAPPES AÉRIENNES PAKISTANAISES ONT FAIT 36 MORTS

Des frappes aériennes pakistanaises dans l'est de l'Afghanistan ont fait au moins 36 morts et 163 blessés, ont déclaré lundi des responsables afghans.

Ces frappes ont eu lieu dimanche soir dans les provinces de Paktia, Paktika et Kounar, qui sont toutes limitrophes du Pakistan, a indiqué Hamdullah Fitrat, porte-parole adjoint du gouvernement afghan, sur le réseau social X. Auparavant, le porte-parole du gouvernement afghan, Zabihullah Mujahid, avait fermement condamné ces frappes. Le Pakistan a lancé une opération terrestre et des frappes aériennes contre les

terroristes du groupe interdit Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP) et sa faction dissidente, le Jamaat-ul-Ahrar, le long de la frontière pakistano-afghane, avait déclaré plus tôt le ministre fédéral pakistanais de l'Information et de l'Audiovisuel, Attaullah Tarar.

Vingt-neuf terroristes ont été tués, avait fait savoir le ministre pakistanais, précisant qu'ils avaient été impliqués dans de multiples attentats terroristes perpétrés récemment contre des civils innocents et les forces de l'ordre pakistanaises.

RI

CHATGPT SOUS LA BARRE DES 50 %

FIN DE LA DOMINATION SANS PARTAGE

Après trois ans de règne, l'agent conversationnel d'OpenAI, qui a popularisé l'intelligence artificielle générative dans le quotidien des utilisateurs, vient pour la première fois de passer sous la barre des 50 % de part de marché, laissant place à une compétition accrue avec Gemini et Claude, dans un secteur désormais façonné autant par l'innovation que par les contraintes de la régulation européenne.

Par Yakout Abina

Longtemps leader sur le marché mondial des assistants virtuels, ChatGPT d'OpenAI représentait plus d'un utilisateur sur deux. Mais cette suprématie s'est brisée en mars dernier. Le basculement s'explique par une série de facteurs, dont les choix stratégiques contestés au sein d'OpenAI, la montée en puissance régulière de Gemini, et l'effet inattendu des nouvelles règles imposées par la régulation européenne.

En mai 2026, ChatGPT ne représentait plus que 46,4 % du marché des assistants d'IA grand public, selon une étude de Sensor Tower menée dans 25 pays. Le service d'OpenAI, qui dominait le secteur depuis fin 2022, avait déjà amorcé son recul en passant sous les 50 % dès mars. Malgré ses 1,1 milliard d'utilisateurs mensuels, ChatGPT



voit sa suprématie s'éroder. Derrière, Gemini s'impose avec 27,7 % du marché et 662 millions d'utilisateurs, tandis que Claude atteint 10,3 % et 245 millions. Un indicateur mérite d'être souligné : Claude affiche un taux de conversion vers ses offres payantes de 13 %, le plus élevé du secteur. Ce chiffre met en lumière la valeur et l'engagement de sa base d'utilisateurs, davantage que son volume. La confiance envers OpenAI avait commencé à se fissurer en février 2026, lorsque l'entreprise a signé un accord de coopération avec le Pentagone pour l'usage de ses modèles d'IA à des fins mili-

taires. Une décision qui a révélé des tensions latentes parmi ses utilisateurs et provoqué des départs internes. Dans les semaines suivantes, les données comportementales du secteur ont enregistré un pic de désinstallations de ChatGPT, signe tangible d'un malaise croissant. Ce n'est pas le seul facteur expliquant le recul du service, qui reste largement en tête en volume absolu, mais il constitue un déclencheur identifiable. Dans un domaine où la confiance se construit sur des années et peut se perdre en quelques cycles d'actualité, l'épisode illustre la fragilité des équi-

bres.

Ce qui paraissait n'être qu'une simple fluctuation passagère du marché est en train de se transformer en tendance lourde. Les indicateurs de rétention du secteur montrent que les utilisateurs qui se détournent de ChatGPT ne reviennent pas après une désinstallation. La baisse, d'abord perçue comme conjoncturelle, prend désormais les contours d'une tendance structurelle. En parallèle, les alternatives comme Gemini et Claude ont nettement gagné en qualité sur la même période. Cependant, la progression de Gemini, désormais crédité de 27,7 %, ne s'explique pas uniquement par ses performances techniques. L'assistant bénéficie d'un avantage décisif : celui de son intégration native à Android, que Google pousse activement dans tous les recoins de son système d'exploitation mobile. Cette stratégie est même scrutée de près par l'Europe. Le Digital Markets Act, conçu pour garantir aux utilisateurs un choix plus éclairé, pourrait limiter cette dynamique. En Europe, la diversification du marché des assistants d'IA ne se limite pas au face-à-face entre OpenAI et Google. Des alternatives locales, hébergées sur le continent, gagnent en crédibilité pour les usages professionnels dans un contexte de méfiance croissante envers les acteurs américains sur les questions de souveraineté des données, en tête, Mistral Vibe.

Ce mouvement de recul de ChatGPT libère ainsi de l'espace sur un marché qui commencé seulement à se structurer véritablement, offrant aux autres acteurs une fenêtre d'opportunité stratégique.

Y.A

LES INNOVATIONS DE L'IA

LE DIAGNOSTIC AU BOUT DU ... SOUFFLE

Par Salim Nait Ouguelmim

Une jeune entreprise teste à Taïwan une technologie capable d'analyser l'air expiré afin de détecter rapidement certaines maladies respiratoires ou cardiaques, une innovation prometteuse qui doit encore faire ses preuves.

Souffler quelques secondes dans un capteur afin qu'une intelligence artificielle évalue la probabilité de souffrir d'une maladie respiratoire ou cardiovasculaire grave : ce scénario, qui relevait encore récemment de la science-fiction, fait désormais l'objet d'une étude clinique à Taïwan. La société technologique Ainos, spécialisée dans les solutions d'analyse olfactive et cotée au Nasdaq, vient d'engager un programme de recherche destiné à évaluer les performances de cette approche innovante. Bien que cette technologie soit encore au stade de la validation scientifique, elle repose sur des principes biologiques connus depuis longtemps et suscite un intérêt grandissant dans le domaine médical.

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs savent que l'air expiré par une personne transporte une multitude d'informations sur son état de santé. Certaines pathologies modifient en effet la composition chimique du souffle, en y laissant des signatures spécifiques. Les capacités extraordinaires de certains animaux ont largement contribué à démontrer ce phénomène. Des chiens entraînés sont parvenus à détecter différents types de cancers simplement grâce à leur odorat. Plus étonnant encore, l'Écossaise Joy Milne est devenue célèbre après avoir montré qu'elle pouvait reconnaître des personnes atteintes de la maladie de Parkinson en sentant leurs vêtements, parfois plusieurs années avant l'apparition des premiers signes cliniques. Ces observations ont encouragé les scientifiques à concevoir des dispositifs capables de reproduire artificiellement cette sensibilité exceptionnelle.

Le projet développé par Ainos s'appuie précisément sur cette idée. Lorsqu'un individu expire, son souffle contient d'infimes quantités de composés organiques volatils, plus connus sous le sigle COV. Ces molécules proviennent de différentes sources, notamment du métabolisme de l'organisme, des bactéries présentes dans les voies respiratoires ou encore des réactions

inflammatoires. Leur concentration et leur combinaison évoluent en fonction des maladies, créant ainsi une véritable empreinte chimique susceptible de révéler certains troubles de santé. Depuis le début des années 2000, de nombreux laboratoires travaillent sur les « nez électroniques » capables de détecter ces variations. La nouveauté apportée par Ainos réside dans l'intégration d'une intelligence artificielle destinée à interpréter ces données avec une précision accrue. Le système associe des capteurs microélectromécaniques, connus sous l'acronyme MEMS, capables d'identifier des concentrations extrêmement faibles, parfois de l'ordre de la partie par milliard. Les informations recueillies sont ensuite analysées par un algorithme propriétaire baptisé « SmellLanguage Model ». Ce nom illustre le fonctionnement du dispositif : de la même manière que les grands modèles de langage analysent les relations entre les mots pour comprendre un texte, cette intelligence artificielle recherche des régularités dans les signatures olfactives issues du souffle humain. L'objectif consiste à reconnaître des profils caractéristiques associés à certaines maladies afin d'aider les médecins à établir plus rapidement un diagnostic.

La première étude clinique est menée en partenariat avec l'Université nationale de Taïwan. Elle concerne des patients admis aux urgences pour une dyspnée, c'est-à-dire un essoufflement. Ce symptôme est particulièrement complexe à interpréter puisqu'il peut être provoqué par des affections très différentes. Il peut notamment révéler une aggravation aiguë d'une bronchopneumopathie chronique obstructive ou traduire une insuffisance cardiaque décompensée. Ces deux situations nécessitent des traitements distincts et une prise en charge rapide. Dans un service d'urgence souvent confronté à une forte affluence et à un manque de temps, disposer d'un outil capable d'orienter rapidement les médecins représenterait un atout considérable. Les travaux de recherche devraient s'étendre sur une période d'un an à compter de juillet 2026.

Malgré l'intérêt suscité par cette innovation, Ainos rappelle elle-même que son dispositif demeure en phase expérimentale. Aucun résultat clinique n'a encore été publié concernant ce programme, puisque les essais viennent

seulement de débiter. Cette précision est essentielle à une époque où certaines annonces dans le secteur des biotechnologies peuvent laisser croire qu'une technologie est déjà validée alors qu'elle n'en est encore qu'au stade des tests. La prudence scientifique reste donc indispensable avant d'envisager une utilisation à grande échelle. Cette approche n'est toutefois pas totalement inédite. Depuis le 1er juin 2026, un dispositif similaire fonctionne déjà au sein du service des urgences du Centre hospitalier universitaire de l'Université nationale de Taïwan. Son rôle n'est pas encore d'établir un diagnostic médical, mais de surveiller le niveau d'occupation du service et d'évaluer les risques de propagation des infections respiratoires. Cette première utilisation permet néanmoins de recueillir des données précieuses dans des conditions réelles de fonctionnement hospitalier.

L'intérêt porté à cette technologie dépasse largement le cadre de cette seule étude. Le marché mondial des nez électroniques médicaux était estimé à près de 30 milliards de dollars en 2025, signe de l'importance des investissements consacrés à ce domaine. Ce potentiel économique reflète les espoirs placés dans ces dispositifs, mais aussi les nombreuses difficultés rencontrées pour démontrer leur efficacité clinique. Les performances de ces systèmes restent très variables selon les conditions d'utilisation, ce qui a déjà conduit plusieurs projets pourtant prometteurs à être abandonnés au cours de la dernière décennie.

À plus long terme, Ainos ambitionne de constituer une vaste base de données regroupant des millions d'empreintes respiratoires afin de développer des outils de surveillance médicale utilisables directement au domicile des patients. Avant d'atteindre cet objectif, la priorité consiste à démontrer qu'une simple analyse du souffle peut réellement aider les médecins urgentistes à identifier plus rapidement l'origine d'un essoufflement et à choisir la prise en charge la plus adaptée. Si les résultats de l'étude taïwanaise confirment les attentes, un simple souffle dans un appareil pourrait, dans les prochaines années, devenir l'un des premiers gestes réalisés lors d'un examen médical, ouvrant la voie à un diagnostic plus rapide, plus accessible et potentiellement plus efficace.

S.N.O

SCIENCES ET PROTECTION D'ESPÈCES ANIMALES EN AFRIQUE DE L'EST

L'ADN ENVIRONNEMENTAL, NOUVEL ALLIÉ DES ANIMAUX MENACÉS D'EXTINCTION

Le Rwanda expérimente l'ADN environnemental, une technique qui permet d'identifier des espèces menacées à partir de simples traces laissées dans l'eau ou le sol. Cette innovation renforce la surveillance des gorilles de montagne et d'autres animaux rares. Elle met aussi en évidence le contraste entre les avancées scientifiques et les urgences sanitaires qui demeurent fortes dans plusieurs pays africains.

Par Chaimaa Sadou

Dans les montagnes des Virunga, l'eDNA change la manière de suivre la faune sauvage. Les chercheurs prélèvent de l'eau et du sol pour y repérer des fragments biologiques laissés par les animaux. Ces traces, issues de cellules, de poils, de salive ou d'excréments, contiennent une signature génétique propre à chaque espèce, comparable à un code-barres biologique. Cette méthode, discrète et non invasive, permet d'observer sans déranger des animaux souvent difficiles à approcher.

Patrick Nsabimana, coordinateur du projet, explique que cette approche complète les pièges photographiques et les observations de terrain, souvent difficiles dans ce relief escarpé. Deogratias Tuyisingize souligne qu'un seul échantillon peut révéler plusieurs espèces à la fois,



qu'il s'agisse d'amphibiens, de mammifères ou d'oiseaux. Cette polyvalence représente un gain de temps et améliore la couverture des inventaires faunistiques, surtout dans les zones où les équipes de terrain avancent avec prudence.

Le procédé repose sur la collecte d'échantillons, leur amplification en laboratoire, puis leur comparaison avec des bases de données de référence. James Munyawera rappelle que chaque espèce possède une signature génétique unique. La technique aide ainsi à détecter des animaux rares, comme le gorille de montagne, classé en danger critique d'extinction, sans les perturber. Dans des zones où l'observation directe reste incertaine, cette méthode offre un appui scientifique plus précis pour guider les décisions de conservation.

L'eDNA présente toutefois des limites. Il ne permet pas de compter précisément les populations, car un

individu peut laisser autant de traces qu'un groupe. Les fragments génétiques peuvent aussi persister plusieurs jours dans l'environnement, ce qui complique l'interprétation des résultats. Le manque de bases de données génétiques africaines oblige encore à recourir à des laboratoires étrangers pour certaines analyses, avec des délais et des coûts plus élevés. À cela s'ajoute un besoin important de formation locale pour garantir des résultats fiables et comparables.

Soutenu par l'African Wildlife Foundation, le projet associe écogardes et communautés locales à la collecte des échantillons. L'objectif est de construire des référentiels régionaux et de mieux protéger les aires naturelles face au braconnage et à la fragmentation des habitats. Cette participation locale renforce aussi l'acceptation des mesures de conservation. Elle donne également aux populations riveraines un rôle

plus actif dans la protection des écosystèmes dont elles dépendent directement.

Sur le plan environnemental, l'eDNA ouvre une voie plus souple pour suivre la biodiversité sans multiplier les interventions lourdes sur le terrain. La méthode peut aider à mieux cartographier les espèces présentes dans un site, repérer les zones fragiles et orienter les priorités de surveillance. Elle ne remplace pas les écogardes, mais elle leur fournit un outil complémentaire pour mieux protéger la faune dans un contexte de pression humaine croissante.

Sur le plan sanitaire, la question des priorités reste sensible. Dans plusieurs pays africains, le paludisme, le choléra ou la fièvre typhoïde continuent de peser sur les populations. La protection des écosystèmes peut contribuer indirectement à la santé humaine, mais elle ne remplace pas les actions d'assainissement, de prévention et de soins. Cette réalité rappelle que les avancées scientifiques dans le domaine de la biodiversité s'inscrivent aux côtés d'autres défis majeurs, notamment ceux liés à la santé publique.

En développant cette technologie, le Rwanda renforce ses outils de surveillance de la biodiversité et contribue à faire évoluer les méthodes de conservation dans la région des Grands Lacs. L'ADN environnemental offre un outil utile pour cartographier et protéger la biodiversité, à condition de renforcer les capacités locales et les référentiels génétiques. Cette avancée rappelle que la science environnementale et la santé publique doivent progresser ensemble, sans perdre de vue les besoins les plus immédiats des populations

C.S

PROTECTION DES FORÊTS DE KHENCHELA

200 KM DE PISTES FORESTIÈRES BIENTÔT EN CHANTIER

Par Halim Dardar

Selon les informations communiquées lundi par le conservateur local des forêts, les opérations d'un projet d'aménagement de 200 kilomètres de voies forestières vont être engagées sous peu dans la wilaya de Khenchela. M. Mohamed Skandraoui a indiqué que, dès l'achèvement des formalités administratives nécessaires, le service des forêts de Khenchela procédera à l'aménagement de 200 km de pistes au sein des territoires communaux de Khenchela, Tamza, Bouhmama, Chelia, Lamsara, El Hamma, Yabous et Taouzianet.

La même source a souligné que le choix des entreprises attributaires se fera en fonction de leur savoir-faire dans les travaux sylvicoles et d'exploitation forestière, ainsi que sur la base d'attestations de bonne réalisation dans le domaine des

pistes forestières, agricoles et rurales ou des chantiers routiers, afin de garantir la qualité des réalisations et le respect des échéances contractuelles.

Ce projet d'aménagement de 200 km de voies forestières s'inscrit dans une action relevant du programme sectoriel de 2023, dont le début des travaux a été différé en raison de certaines lenteurs administratives, a précisé la même source.

L'objectif de ces aménagements au cœur des massifs boisés de la wilaya est de faciliter les déplacements des agents des circonscriptions forestières chargés de la sauvegarde et de la surveillance de cette richesse naturelle, ainsi que son exploitation pour le tourisme de montagne et la recherche scientifique, et de permettre une intervention plus rapide des unités de la protection civile en cas de sinistre incendie, a-t-on ajouté.

H.D

CÔTE D'IVOIRE

INONDATIONS À ABIDJAN APRÈS DE FORTES PLUIES

Plusieurs quartiers d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, ont été inondés lundi alors que de fortes pluies s'abattent sur la ville depuis dimanche. Ces pluies torrentielles ont provoqué des montées des eaux et des inondations dans plusieurs communes, notamment Cocody, Koumassi, Adjamé, Marcory et Yopougon. Plusieurs axes routiers principaux ont été submergés, rendant la circulation difficile et des habitations ont également été touchées par les inondations. Les forces de police et les sapeurs-pompiers étaient mobilisés sous la pluie lundi à la mi-journée afin de porter assis-

tance aux personnes en difficulté. La Côte d'Ivoire connaît sa grande saison des pluies de mai à juillet. Dans le sud du pays, notamment à Abidjan, la période de fortes précipitations peut toutefois se prolonger jusqu'en septembre, avec un pic généralement observé en juin.

Ces dernières années, les pluies diluviennes ont régulièrement provoqué des inondations et des pertes en vies humaines en Côte d'Ivoire. En 2023, elles avaient causé d'importants dégâts à travers le pays, faisant 30 morts, dont 17 dans la seule ville d'Abidjan.

R.Env

CANICULE

ÇA CHAUFFE EN EUROPE CENTRALE !

L'Europe centrale et orientale souffrait lundi de la canicule pesante sur le continent, où au moins 130 millions d'habitants devraient connaître des températures supérieures à 35 C à un moment de la journée, selon les calculs des médias.

Au total, les températures maximales devraient dépasser 30 C pour plus de 269 millions d'habitants en Europe (hors Turquie), contre plus de 380 millions la veille. Cette analyse est réalisée à partir des prévisions du service météorologique allemand et des projections de population en 2025 du Joint Research Center.

Dimanche, le modèle météorologique calculé à 03H00 GMT avait prévu des températures supérieures à 35 C pour au moins 191 millions de personnes.

Lundi, une vaste zone autour des Carpates et dans les Balkans, comprenant la quasi-totalité de la Hongrie ainsi que la Serbie, la Roumanie, la Croatie, l'Autriche, le sud de la Pologne et l'ouest de l'Ukraine, devrait voir le thermomètre grimper au-delà des 35 C. Tout comme 30 millions de personnes en Italie, notamment dans la densément peuplée plaine du Po. La partie sud-ouest de la péninsule ibérique, habituée aux fortes chaleurs, devait également être concernée.

En France, la chaleur reflue mais la vigilance sanitaire demeure. Quelque 3 millions de personnes devaient être touchées.

En Hongrie, le télétravail est de rigueur pour le secteur public, tandis qu'en Slovaquie, le niveau d'alerte 3 à la chaleur, le plus élevé, a été décrété sur presque tout le pays, avec des températures pouvant monter jusqu'à 40 C, selon l'institut météorologique national.

L'est de l'Autriche est, pour sa part, placé en alerte rouge avec des températures en journée attendues jusqu'à 39 C degrés à Vienne et 23 C la nuit.

En Bosnie, où les températures pourraient grimper jusqu'à 40 C, comme en Albanie, les pompiers ont annoncé lundi avoir maîtrisé un feu de décharge près de Mostar (sud) qui brûlait depuis plusieurs jours, dégageant une fumée âcre.

Au Kosovo, le service météorologique a annoncé que les températures devraient culminer à 38 C lundi, conseillant aux personnes vulnérables de rester à l'intérieur pendant la journée.

Plus à l'est encore, l'Ukraine se prépare à des températures pouvant atteindre 38 C cette semaine.

Des records absolus de température ont été battus en Allemagne, en Pologne, et en République tchèque, et pour le mois de juin au Royaume-Uni et en Suisse.

Les températures moyennes en France ont atteint des records, avec notamment les nuits les plus chaudes jamais mesurées sur le territoire.

R.Env

DES CLASSES D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS DE LA DIASPORA

POUR RENFORCER LES LIENS AVEC LE PAYS DES ANCÊTRES

Le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, et le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, ont tenu une réunion de travail afin de finaliser les préparatifs du lancement des classes éducatives destinées aux enfants de la communauté nationale vivant à l'étranger. Ce programme, qui sera organisé durant l'été 2026, a pour objectif de renforcer leur lien avec l'Algérie et de consolider leur identité nationale.

Par Hamida Indja

Le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, et le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, ont coprésidé une réunion de travail consacrée à l'achèvement des derniers préparatifs avant le lancement de la première session de cours d'été gratuits, spécialement conçus pour les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Cette réunion s'est tenue le 28 juin 2026, en présence des responsables des deux secteurs. Elle avait



pour objectif de finaliser les derniers détails avant le démarrage de ce programme éducatif prévu durant la période estivale.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette initiative a été lancée conformément aux orientations des hautes autorités du pays. Elle vise à renforcer les liens entre les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et leur

pays d'origine, l'Algérie.

Ce programme répond aux attentes des jeunes générations vivant hors du territoire national. Il a pour ambition de leur permettre de mieux connaître leurs origines et de consolider leur attachement à l'identité nationale, notamment dans ses dimensions linguistique, historique, culturelle et religieuse.

Cette rencontre a également per-

mis d'apporter les dernières retouches à cette initiative commune entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Éducation nationale. Grâce à la coordination entre les deux départements, les enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger et présents en Algérie durant les vacances d'été pourront bénéficier de cours spécialement élaborés à leur intention.

Ces enseignements seront dispensés selon un programme pédagogique adapté à leurs besoins. Ils auront pour objectif d'enrichir leurs connaissances des différentes composantes de l'identité nationale et de renforcer leur attachement à leur pays d'origine. Le programme des classes éducatives se déroulera du 6 juillet au 13 août 2026. Il s'adresse aux enfants de la communauté nationale vivant à l'étranger, âgés de 8 à 16 ans.

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à ce programme pourront consulter le contenu pédagogique et accomplir les formalités d'inscription auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger.

Le ministère a également précisé que les demandes d'inscription peuvent être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : summercamp2026@mae.dz.

H I

PROGRAMME « FAMILLE PRODUCTIVE »

PRÈS DE 1 000 PROJETS RETENUS LORS DE LA PREMIÈRE SESSION DE 2026

Par Yusra Dali

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a rendu publics, lundi, les résultats de la première session 2026 du programme d'appui à la « Famille productive ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les mécanismes d'aide et d'insertion sociale au profit des familles.

À l'issue de l'examen des dossiers déposés, 987 candidatures répondant aux critères d'éligibilité ont été retenues. Les femmes chefs de ménage, notamment les femmes rurales et les femmes au foyer, constituent la grande majorité

des bénéficiaires avec 886 projets approuvés, soit 89,76 % de l'ensemble. Les chefs de famille représentent, quant à eux, 101 bénéficiaires, soit 10,24 % du total. Le communiqué précise que les projets financés couvrent plusieurs secteurs d'activité considérés comme prioritaires. Les métiers de la couture, de la broderie, du filage de la laine et du tissage arrivent en tête avec 613 projets soutenus. Viennent ensuite les activités liées à l'art culinaire, à la viennoiserie et à la fabrication de pâtes alimentaires, qui totalisent 294 projets. Les autres initiatives concernent l'agriculture et la valorisation de ses produits avec 60 projets, l'artisanat avec 15 projets, ainsi que cinq projets consacrés à la bijouterie et aux métiers de la décoration. À cette occasion, le ministère a réaffirmé sa volonté d'assurer la réussite des différents pro-

grammes et dispositifs destinés à renforcer la politique sociale de l'État. L'objectif est d'aller progressivement au-delà de l'aide directe pour favoriser une logique fondée sur la production et l'autonomisation économique durable, en créant des sources de revenus stables pour les familles et en faisant de leurs membres de véritables acteurs du développement économique.

Par ailleurs, le ministère a annoncé le lancement, au début du mois de juillet prochain, de la deuxième session du programme au titre du second semestre 2026. Cette nouvelle étape permettra aux familles intéressées de déposer leurs dossiers et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser leurs projets productifs, conclut le communiqué.

Y.D

MUSIQUE

14 ASSOCIATIONS AU 12^e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE "SANÂA"

14 associations de musique andalouse représentant sept wilayas participeront au 12^e Festival culturel national de musique andalouse "Sanâa", prévue du 4 au 9 juillet à Alger, ont annoncé les organisateurs. Le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a indiqué, lors d'une conférence de presse organisée lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger où la 12^e édition de ce festival a élu domicile, que cette manifestation culturelle nationale placée cette année sous le slogan "En notre fête, Dieu nous a réunis", s'inscrivait dans "les efforts visant à préserver le patrimoine musical andalou et à sauvegarder son héritage authentique". Le programme repose sur trois axes principaux combinant prestations artistiques, activités intellectuelles et valorisation de ce patrimoine, avec la participation d'un large éventail d'associations et d'ensembles spécialisés venus de différentes wilayas.

L'ouverture du festival coïncidant cette année avec les célébrations du 64^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la Jeunesse, la soirée inaugurale sera marquée par un grand spectacle animé par le "Grand Orchestre algérien de musique Sanâa", dirigé par le maestro El Hadi Boukoura, avec la participation de près de 400 instrumentistes issus de quarante associations de musique Sanâa représentant diverses régions du pays. Les artistes proposeront un programme varié comprenant des pièces du répertoire de la nouba et du haouzi, ainsi que des chants patriotiques, dans une fresque musicale mettant à l'honneur la mémoire nationale et le patrimoine culturel algérien.

Cette édition revêt un caractère symbolique associant "la mémoire historique et la joie de la libération à celle de la création artistique", a souligné le commissaire de cet événement, ajoutant

que cette dimension traduit "la place éminente" qu'occupe la musique andalouse parmi les composantes de l'identité culturelle algérienne et rappelle les valeurs d'"unité et de cohésion" incarnées dans le thème retenu pour cette édition. Concernant les soirées artistiques qui se dérouleront dans les jardins du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Ghida a précisé que "14 associations représentant sept wilayas y prendront part, à raison de trois concerts par soirée", ce qui permettra, a-t-il poursuivi, au "plus grand nombre d'associations actives à travers le pays de participer à cette manifestation".

Parmi les associations retenues figurent "El Widadia" de Blida, "El Moutribia" de Biskra, "El Fakhardjia" d'Alger, "Er-Rawnak El Annabi" d'Annaba, "El Kaissaria" de Cherchell (Tipasa), "Naghma" de Bejaïa, "El Qalaâ" de Jijel ainsi qu'"El Fen wa n'Nachat" de Mostaganem.

Cette nouvelle édition sera également marquée par un hommage rendu à onze personnalités artistiques, pour leur contribution à la préservation de la musique andalouse et à l'enrichissement de son répertoire artistique.

Parmi les principales nouveautés figure également l'organisation, le 6 juillet, d'une journée d'étude préparatoire intitulée "Projet de rencontre nationale sur la musique classique algérienne (musique savante)", dirigée par professeur Abdelkader Bendameche et avec la participation de spécialistes et de chercheurs.

Cette rencontre portera sur les moyens d'"unifier les référentiels et d'améliorer les mécanismes de sauvegarde du patrimoine musical classique algérien", afin de renforcer les efforts de "préservation et de transmission de cet héritage culturel aux générations futures", a conclu M. Ghida.

R.S

EPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO
360 MORTS ET 1.274 CAS CONFIRMÉS
(AUTORITÉS)

L'épidémie de maladie Ebola en République démocratique du Congo (RDC), qui n'est toujours pas maîtrisée plus d'un mois après sa déclaration le 15 mai, a fait 360 morts, selon un dernier bilan des autorités sanitaires congolaises.

La RDC fait face à la 17^e épidémie de son histoire. Au total, 360 personnes sont décédées et 1.274 ont été contaminées, selon les chiffres de l'Institut national de santé publique (INSP) publiés dimanche soir. Selon le rapport, 178 patients sont guéris, tandis que 502 sont en isolement ou hospitalisés. 239 cas suspects, dont 70 décès, ont été identifiés, souligne l'INSP.

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) s'est propagée à une autre zone sanitaire, portant à 35 le nombre total de zones sanitaires touchées dans les provinces d'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ont indiqué les autorités sanitaires. Ebola a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années.

Le virus a été détecté tardivement en RDC, laissant l'épidémie prendre une ampleur encore difficile à mesurer. Le foyer de la crise se situe en Ituri, province du nord-est congolais, à la frontière avec le Soudan du Sud et l'Ouganda. La région minière connaît d'intenses mouvements de populations favorisant la transmission du virus. C'est également une zone régulièrement en proie aux massacres de groupes armés et où l'insécurité complique l'organisation de la riposte sanitaire.

La quasi-totalité des malades est signalée à Bunia, la capitale provinciale, qui concentre 91,3% des cas et 82,2% des décès.

R.S

FOOTBALL/MONDIAL 2026

MAZA PARMIS LES JEUNES RÉVÉLATIONS DE LA PHASE DE GROUPES

Le milieu offensif international algérien Ibrahim Maza, figure parmi les jeunes joueurs les plus en vue de la phase de groupes de la Coupe du monde 2026, selon la Fédération internationale de football (FIFA), qui l'a retenu dans sa sélection des talents ayant marqué le premier tour de la compétition.

Le sociétaire du Bayer Leverkusen, âgé de 20 ans, s'est imposé comme l'une des pièces maîtresses du dispositif algérien lors du Mondial organisé aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Titulaire lors des trois rencontres disputées par les Verts dans le groupe J, Maza s'est distingué par sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à orienter les offensives algériennes, contribuant largement à la qualification historique des Verts pour les seizièmes de finale, écrit l'instance internationale sur son site officiel.

Le jeune international algérien, auteur du plus grand nombre de dribbles réussis en phase de groupes, a notamment été élu homme du match lors du succès décisif obtenu face à la Jordanie (2-1), une victoire qui s'est révélée déterminante dans la course à la qualification.

Dans son bilan des jeunes joueurs nés à partir du 1er janvier 2005 ayant brillé durant la



phase de groupes, la FIFA a souligné "l'intelligence de jeu, la créativité et l'influence" du joueur algérien, désormais considéré comme l'un des grands espoirs du football national.

L'ancien joueur du Hertha Berlin partage cette liste prestigieuse avec plusieurs jeunes talents ayant marqué le premier tour, à l'image de l'Espagnol Lamine Yamal, du Suisse Johan Manzambi, ou encore du Sénégalais Ibrahim Mbaye

Les regards seront désormais tournés vers Vancouver, où Ibrahim Maza et ses coéquipiers défieront vendredi la Suisse en seizièmes de finale (04h00, heure algérienne), avec l'ambition de poursuivre leur parcours dans cette Coupe du monde 2026.

En cas de qualification, les hommes du sélectionneur Vladimir Petkovic défieront le vainqueur de l'autre seizième de finale opposant la Colombie au Ghana.

RS

DEUX ARBITRES ALGÉRIENS DÉSIGNÉS POUR LA RENCONTRE MEXIQUE-EQUATEUR

La Commission des arbitres de la FIFA a désigné deux arbitres algériens pour les 16e de finale de la Coupe du monde 2026 qui opposera le Mexique à l'Equateur, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet (03h00 algérienne), au mythique stade Azteca de Mexico.

L'arbitre slovène Slavko Vincic dirigera cette affiche, assisté de ses compatriotes Tomaz Klančnik et Andraž Kovacic. La présence algérienne sera toutefois bien représentée au sein de l'équipe arbitrale avec Mustapha Ghorbal, désigné quatrième arbitre, et Mokrane Gourari qui occupera le rôle d'arbitre assistant de réserve.

Cette nouvelle nomination confirme une fois de plus la confiance accordée par la FIFA à l'arbitrage algérien. Habitué des grandes compétitions internationales, Mustapha Ghorbal poursuit



son parcours au plus haut niveau en intégrant le dispositif d'un match à élimination directe du

Mondial, tandis que Mokrane Gourari continue également de faire partie des officiels retenus pour cette prestigieuse compétition.

Pour rappel, le directeur de jeu algérien Ghorbal et son assistant Gourari, associés à l'autre assistant algérien Abbes Akram Zerhouni, avaient dirigé deux rencontres lors de la phase de poules du Mondial-2026: Haïti - Ecosse et Turquie- Etats-Unis.

Agé de 40 ans, Mustapha Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales majeures, notamment la Coupe du monde des clubs 2025 aux Etats-Unis, ainsi que des rencontres des éliminatoires du Mondial 2026 et des compétitions interclubs africaines. Il a également pris part à la Coupe d'Afrique des nations 2025, organisée du 21 décembre au 18 janvier.

De son côté, Mokrane Gourari est arbitre international depuis

MOTSEPE SE RÉJOUIT DE LA QUALIFICATION DE NEUF SÉLECTIONS AFRICAINES EN 1/16ES DE FINALE

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Dr Patrice Motsepe, a exprimé sa satisfaction après la qualification de neuf des dix sélections africaines engagées pour les 1/16es de finale de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

Sur les dix sélections africaines engagées au Mondial, neuf se sont qualifiées pour le prochain tour, dont l'Algérie qui a validé sa qualification dans la nuit de samedi à dimanche, à l'issue du match nul décroché face à l'Autriche (3-3), au stade Arrowhead à Kansas City.

"Au nom des 54 Associations membres de la CAF, j'adresse mes plus chaleureuses félicitations aux joueurs, aux staffs techniques et aux fédérations des neuf sélections qualifiées.

Ils ont rendu fiers leurs pays, ainsi que les 1,6 milliard d'Africains et de membres de la diaspora. Cette performance confirme que le football africain est désormais compétitif au plus haut niveau mondial", a-t-il déclaré, cité dans un communiqué publié par la CAF sur son site officiel.

Le patron de l'instance continentale a attribué cette réussite au "travail acharné et les investissements consacrés au développement du football des jeunes, à la formation des entraîneurs, aux ligues professionnelles aux infrastructures footballistiques dans chacune des 54 associations membres de la CAF."

Motsepe a, par ailleurs, salué l'engagement des présidents des fédérations concernées, de

leurs comités exécutifs ainsi que des gouvernements ayant accompagné le développement du football dans leurs pays.

"Je tiens également à féliciter les Présidents des neuf Associations Membres de la CAF concernées ainsi que leurs Comités Exécutifs, et à remercier les gouvernements africains pour leur coopération et leur soutien aux Associations Membres de la CAF dans leurs pays respectifs. La CAF souhaite plein succès à chacune des neuf équipes nationales africaines qui poursuivront leur parcours à la Coupe du Monde 2026, et nous sommes convaincus qu'elles continueront de rendre extrêmement fiers leurs pays et l'Afrique", a-t-il conclu.

RS

HANDBALL/MONDIAL-2026 FÉMININ U20/COUPE DU PRÉSIDENT (GR.III)

L'ALGÉRIE S'IMPOSE FACE AUX ETATS-UNIS (30-26)

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans s'est imposée face à son homologue américaine sur le score de 30 à 26 (mi-temps : 16-12), en match comptant pour la Coupe du Président (Gr.III) du Championnat du monde de la catégorie, disputé lundi matin à Jinzhong, en Chine.

Versé dans le groupe III, le Sept algérien disputera son second match mardi (04h45, heure algérienne), face à l'Islande, à l'issue duquel sera connue la suite du programme de l'équipe algérienne, qui joue pour les matchs de la 17e à la 20e places du tableau final.

Dans l'autre match du groupe III, l'Islande a pris

le dessus sur la Guinée 31 à 20.

Au terme du Tour préliminaire, l'Algérie a terminé à la 3e place du groupe E avec 2 points, devancée par le Danemark (6 pts) et la Chine (4 pts). La Guinée ferme la marche sans le moindre point.

Les matchs du tour principal et de la Coupe du Président se joueront les 29 et 30 juin. Les quarts de finale auront lieu le 2 juillet, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain. La finale et le match de classement pour la 3e place sont fixés au dimanche 5 juillet.

Pour rappel, c'est la troisième participation de l'Algérie au Championnat du monde féminin de la caté-

gorie U20 après les éditions 2008 et 2024 en Macédoine.

Coupe du président (groupe III) :

Lundi 29 juin :
Islande-Guinée 31-20
Algérie - Etats-Unis 30-26

Mardi 30 juin :
04h45 : Algérie-Islande
07h00 : Guinée-Etats-Unis

RS

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

A LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS DU LIVRE UNE JOURNÉE DE FORMATION POUR FAÇONNER L'AVENIR DE L'ÉDITION NATIONALE

C'est à la Bibliothèque nationale d'Algérie qu'a eu lieu, lundi, une journée dédiée à la formation des jeunes professionnels de l'édition, placée sous l'intitulé "De la conception à la fabrication du livre". Organisée par le Centre national du livre, cette rencontre a réuni éditeurs et auteurs issus de différentes wilayas, sous la présidence de Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts.

Par Kahina Baghdad

Prenant la parole, Mme Bendouda a rappelé que cet événement s'inscrit pleinement dans les attributions de son ministère, lequel avait déjà tenu, en 2026, un forum dédié aux nouveaux entrants dans le secteur, ayant notamment permis de collecter leurs doléances et préoccupations.

La ministre a tenu à souligner l'investissement de l'État algérien en faveur du livre, matérialisé par la loi de 2015 et ses décrets d'application, mais aussi par la mise en place d'un réseau de 45 bibliothèques principales avec leurs annexes et la création du Centre national du livre. Elle a qualifié le livre de "levier du développement culturel et économique" et de "composante essentielle des industries créatives", insistant sur son rôle stratégique.

Face aux bouleversements induits par le numérique, Mme



Bendouda a jugé indispensable de "redonner toute sa valeur à la parole écrite", qu'il s'agisse du livre imprimé ou de sa version dématérialisée, tout en appelant auteurs et éditeurs à assumer pleinement leurs responsabilités.

Sur le plan organisationnel, elle a annoncé la création d'un établissement dédié à la gestion du Salon international du livre et des salons nationaux, ainsi que l'adhésion du ministère au guichet unique du ministère des Finances. Ce dispositif ouvrira aux éditeurs l'accès à plusieurs services électroniques liés à l'import-

export de livres, simplifiant les démarches et garantissant davantage de transparence. Elle a par ailleurs précisé que les établissements culturels s'étaient engagés à acquérir au moins 75 % des ouvrages publiés par des éditeurs algériens.

Le directeur du Centre national du livre, Djamel Yahiaoui, a pour sa part présenté cette initiative comme un tremplin pour "une nouvelle génération de jeunes éditeurs", visant à renforcer l'industrie du livre en tant que "pilier de l'identité nationale et ressource économique stratégique".

Il a souligné que cette rencontre reflète également la volonté de l'État de moderniser ses politiques culturelles en les ancrant dans une vision résolument innovante.

La journée s'est articulée autour de cinq ateliers conduits par des éditeurs, universitaires et spécialistes, abordant successivement les étapes de la chaîne du livre, la législation sectorielle, la gestion des maisons d'édition, les contrats et droits d'auteur, ainsi que les perspectives du livre numérique et audio.

K.B

PATRIMOINE HISTORIQUE LIBYEN LES VESTIGES DE CYRÈNE ET D'APOLLONIA EN PÉRIL

Par Malika Azeb

Les bijoux antiques de Cyrène et d'Apollonia, situés sur le littoral de la Cyrénaïque en Libye, abritent des musées et des vestiges inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces sites renferment des statues antiques, des pièces d'or et des épaves marines. Celui de Cyrène, qui était une ville prospère fondée vers 630 av. J.-C. par des Grecs, renferme plus de 40 000 objets, dont les statues d'Apollon et de Zeus, ainsi que des œuvres d'art, un théâtre grec et une nécropole impressionnante.

Quant à la cité portuaire d'Apollonia, située à environ 20 kilomètres de Cyrène, elle était le centre commercial maritime de la région ; une grande partie de celle-ci a été engloutie sous les eaux de la Méditerranée.

Les quelques ruines immergées, dont des murs, des quais et des rues, en font un site sous-marin fascinant.

Le site terrestre d'Apollonia abrite des vestiges, notamment des basiliques byzantines, des fortifications et un théâtre surplombant la mer.

Face aux menaces climatiques et humaines, notamment les conflits armés de ces dernières années, ces sites font aujourd'hui l'objet d'un effort de sauvegarde de la part d'archéologues et de bénévoles, sans aucune aide des autorités.

En effet, après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye a plongé dans l'instabilité ; des groupes armés et des organisations djihadistes, profitant du vide sécuritaire, ont ciblé plusieurs sites archéologiques de l'est du pays.

Face à l'absence de protection institutionnelle, les conservateurs et les habitants ont dû agir seuls pour préserver les trésors de Cyrène. Smail Dakhil, responsable du musée local, se souvient de cette période d'angoisse.

Craignant les pillages, les équipes ont discrètement déplacé des statues de petite taille, des pièces d'or et des archives vers des lieux sûrs. Les œuvres les plus imposantes, impossibles à transporter, ont

été protégées grâce à la vigilance permanente de bénévoles et de riverains, qui ont assuré une surveillance jour et nuit.

« Nous avons tellement peur que nous avons élaboré un plan entre collègues pour cacher chez nous les petites statues, les pièces d'or et les archives », a déclaré Smail Dakhil, ajoutant que, concernant les grandes statues difficiles à déplacer, les archéologues et les bénévoles se sont portés volontaires pour monter la garde 24 h sur 24 afin d'assurer la sécurité des sites.

Le musée de Cyrène abrite aujourd'hui plus de 40 000 objets archéologiques, parmi lesquels des représentations d'Apollon et de Zeus sauvées des menaces de destruction.

En septembre 2023, la tempête Daniel a provoqué des inondations catastrophiques dans l'est de la Libye, notamment à Derna, située à une centaine de kilomètres de Cyrène ; des milliers de personnes ont perdu la vie et plusieurs sites historiques ont subi d'importants dégâts.

Au lendemain de l'ouragan, des équipes locales se sont mobilisées pour évaluer les dommages. Sous la direction d'Anis Hamid Younes, des mois de travaux ont été nécessaires pour dégager les décombres, récupérer des objets enfouis et restaurer certaines structures endommagées.

En dépit des moyens limités et d'un matériel vieillissant, les restaurateurs ont réussi à reconstruire un sanctuaire ainsi qu'une partie d'un ancien mur monumental. Ils espèrent rouvrir l'ensemble du site au public dès le mois de septembre.

D'autre part, la catastrophe a permis de découvrir de nouveaux vestiges archéologiques : les fouilles menées juste après les inondations ont révélé des gravures et des offrandes funéraires jusque-là inconnues au sein de vastes nécropoles carthagoises et romaines.

À une vingtaine de kilomètres de Cyrène, l'inquiétude est encore plus forte à Apollonia, ancien port de la cité antique ; une partie importante du site a déjà disparu sous les eaux au fil des siècles, victime de l'érosion marine.

Les experts en archéologie estiment que les dé-

gâts causés par la tempête Daniel ont considérablement accru les risques, car certaines structures sont désormais directement exposées aux assauts de la mer, rendant indispensable une intervention humaine rapide pour éviter de nouvelles pertes.

Les responsables du département des antiquités déplorent le manque de soutien international pour la sauvegarde de ces trésors, affirmant avoir formulé des demandes d'assistance auprès des organisations spécialisées depuis déjà plusieurs années, afin de protéger ces sites du patrimoine mondial en danger de disparition.

L'UNESCO, de son côté, assure vouloir renforcer sa présence en Libye ; son directeur pour le Maghreb, Charaf Ahmimed, a annoncé son intention de visiter Cyrène et Apollonia dans les prochains mois afin d'évaluer les besoins sur le terrain.

Outre l'urgence de la conservation, les défenseurs du patrimoine libyen espèrent un changement de mentalité des autorités nationales. Pour Ahmad Essa Abdulkariem, haut responsable du Département des antiquités, ces vestiges constituent une richesse durable pour le pays.

Selon lui, la Libye devrait davantage investir dans le tourisme culturel et la valorisation de son patrimoine, plutôt que de dépendre exclusivement de ses ressources pétrolières. Il rêve notamment de voir émerger en Cyrénaïque un grand musée capable de rivaliser avec les plus prestigieuses institutions internationales.

Pour mettre ces bijoux archéologiques au profit du secteur du tourisme, « les autorités doivent arrêter de penser qu'il y a d'autres priorités, comme le pétrole, dont regorge le pays mais qui s'épuise un jour, alors que ces sites existeront toujours », a affirmé le responsable du département des antiquités.

Un tel projet pourrait également favoriser le retour de centaines d'objets archéologiques libyens actuellement conservés à l'étranger, notamment les 250 antiquités conservées au Musée du Louvre à Paris et les 200 au British Museum, et contribuer ainsi à redonner toute sa place à l'un des plus remarquables héritages de la Méditerranée antique.

M.A

JUSTICE ET INJUSTICE

LE COMPLOT CONTRE PALESTINE ACTION

(3^e PARTIE ET FIN)

Ces poursuites se sont achevées le mois dernier, le jury ayant déclaré les quatre coupables de dommages criminels et Corner de coups et blessures graves pour les blessures subies par la policière. À la grande déception du gouvernement, le jury a toutefois refusé de condamner Corner pour avoir infligé ces blessures intentionnellement, comme le souhaitait le ministère public.

Par Jonathan Cook
In mondialisation.ca,
24 juin 2026

Le jury a sans doute été influencé par les éléments de preuve : des témoignages et des séquences vidéo ont montré que Corner avait été aveuglé par du gaz poivré quelques instants avant la bagarre, et qu'il tentait de protéger une militante qui, comme le montraient les images, était violemment agressée au moment où Corner a été aspergé.

Il convient de noter que cette attaque avait été la plus violente de toutes celles menées par Palestine Action — en grande partie, comme l'ont montré les deux procès, parce que les agents de sécurité d'Elbit avaient décidé, au lieu de se retirer en attendant l'arrivée de la police, de lancer une attaque soutenue contre les militants, les frappant et s'emparant de leurs marteaux pour les utiliser contre eux.

Il a été démontré que l'un des accusés, Jordan Devlin, acquitté lors du premier procès, avait été si violemment battu par les agents de sécurité qu'il était difficile de comprendre pourquoi le personnel d'Elbit lui-même n'avait pas été inculpé.

En bref, comme l'avait suggéré Yvette Cooper, l'ancienne ministre de l'Intérieur, c'était la meilleure occasion pour le gouvernement d'étayer son argument selon lequel Palestine Action recourait à la violence et devait être traitée comme une organisation terroriste. Mais ni les condamnations pour dégradation ni celles pour coups et blessures graves sans intention criminelle n'ont aidé à cet égard. Il fallait trouver une autre solution.

Avant le verdict, le juge Johnson avait déclaré que, si les « Filton 4 » étaient reconnus coupables de dégradation, il utiliserait — dans ce qui constituerait une nouvelle première juridique — ses pouvoirs en matière de détermination de la peine pour ajouter un « lien avec le terrorisme ».

Il était en mesure de le faire en vertu d'une loi de 2021 très controversée sur la lutte contre le terrorisme et les peines (Counter-Terrorism and Sentencing Act), qui permet aux juges de « requalifier » des infractions pénales en infractions de terrorisme lors de la détermination de la peine.

Pourtant, Johnson a caché cette information au jury et a prononcé une ordonnance de silence, ce qui signifiait que personne ne pouvait la rendre publique.

Des policiers aperçus lors d'une



manifestation en soutien à « Palestine Action » organisée par « Defend Our Juries », à Londres, le 6 septembre 2025 — Photo : Indigo Nolan, via +972mag

Il n'était pas difficile de comprendre pourquoi le juge ne voulait pas que le jury connaisse ses intentions. Il est en effet très peu probable que les membres du jury auraient condamné les « Filton 4 » pour dégradation s'ils avaient su que le juge considérerait ce verdict comme un blanc-seing pour condamner les militants pour terrorisme.

Cela pourrait expliquer, en partie, pourquoi, lors d'un procès pour dégradation commise par des militants contre une autre usine d'armement, cette fois à Wolverhampton, quatre accusés ont été acquittés cette semaine, le jury n'ayant pas pu parvenir à un verdict. Contrairement à l'affaire Filton, le juge a autorisé le jury à entendre les raisons invoquées par les accusés pour justifier leur attaque contre le site, exploité par la société aérospatiale américaine Moog. Les quatre accusés risquent de faire l'objet d'un nouveau procès.

La manœuvre sournoise anticipée dans le procès de Filton a poussé un groupe de défense des libertés civiles, Defend Our Juries, soutenu par des milliers de professionnels du droit, à demander au juge Johnson de se récuser de l'audience de détermination de la peine. Il a refusé de le faire.

La « pétition »

Ce même groupe de professionnels du droit a déposé une pétition exigeant que le Bureau d'enquête sur la conduite judiciaire enquête sur la « partialité et la discrimination manifestes » du juge au cours du procès.

Commentant cette pétition, David Whyte, professeur de droit à l'université Queen Mary de Londres, a fait remarquer que Johnson avait agi avec une « cruauté et une vindicte » excep-

tionnelles, soulignant la durée hautement irrégulière de la détention provisoire des militants alors que même le ministère public n'avait pas demandé leur mise en détention provisoire.

Lors de la condamnation des « Filton 4 », Johnson a tenu sa promesse d'ajouter un « lien avec le terrorisme », alourdissant ainsi les peines d'emprisonnement des militants à des durées comprises entre cinq et huit ans. De plus, ils ne pourront pas bénéficier d'une libération conditionnelle normale, seront détenus dans des conditions plus rigides en prison et devront faire face à des années de restrictions punitives après leur libération.

L'argument officiel avancé par le juge Johnson pour ajouter ce « lien avec le terrorisme » était que les quatre militants avaient tenté d'« influencer le gouvernement » par leur acte de dégradation criminelle d'une usine fabriquant des drones tueurs.

Ce tripotage a enchanté un gouvernement en difficulté, qui peine à faire accepter au public britannique sa complicité dans un génocide. Cela a enfin fourni une justification pour qualifier de terrorisme toute tentative concrète de groupes tels que Palestine Action visant à mettre fin à la fourniture d'armes à l'armée israélienne génocidaire.

Comme l'a fait remarquer cette semaine Huda Ammori, cofondatrice de Palestine Action : « Le système judiciaire est utilisé comme une arme pour attaquer notre mouvement. »

Un sombre précédent

Mais la requalification en acte terroriste par le juge Johnson crée également un précédent bien plus vaste et plus ténébreux. Elle donne en effet au gouvernement britannique le pouvoir de requalifier toute organisation de désobéissance civile perturbatrice en organisation terroriste, même si le gouvernement est incapable d'obtenir une condamnation pour terrorisme lors d'un procès devant jury.

Et tout cela se produit alors que le gouvernement britannique, dans une autre mesure sans précédent, poursuit ses projets visant à supprimer les jurys dans de nombreux procès — laissant à des juges comme Johnson le soin exclusif de décider du sort des accusés. C'est la recette idéale pour multiplier les procès-spectacles politiques comme celui des « Filton 4 ».

Comme Amnesty International l'a souligné après la décision rendue cette semaine par la Cour d'appel confirmant l'interdiction : « L'interdiction de Palestine Action en tant qu'organisation terroriste constitue un grave abus des pouvoirs antiterroristes, avec de sérieuses conséquences pour les droits humains.

Qualifier les actions de protestation directes de terrorisme relève d'un énorme excès de zèle. » L'organisation a ajouté que cette décision « laisse la porte grande ouverte aux gouvernements pour réprimer d'autres mouvements de protestation à l'avenir ».

Il ne fait aucun doute que le gouvernement Starmer fera preuve de sélectivité dans l'utilisation de ce nouveau pouvoir répressif.

Par exemple, alors que les partisans du provocateur d'extrême droite Tommy Robinson ont régulièrement été reconnus coupables d'infractions à la loi — notamment lors des récentes émeutes raciales dans les villes de Southampton et de Belfast, qui ont donné lieu à des incendies criminels de logements et à des blessures infligées à des policiers —, il semble peu probable que les auteurs de ce type de crimes soient condamnés en tant que terroristes, même s'ils cherchent clairement à « influencer le gouvernement » pour qu'il sévisse davantage contre l'immigration.

JONATHAN COOK



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:33	12:52	16:41	20:09	21:54

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

KHELFANE SUPERVISE LE SUIVI DU DÉBUT DE L'OPÉRATION DE VOTE DANS LES BUREAUX ITINÉRANTS DES WILAYAS DU SUD

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, a supervisé, lundi, le suivi du début de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants des wilayas du Sud, en direct depuis la salle d'opérations dédiée à cet effet au siège central de l'ANIE, indique un communiqué de cette dernière.

Les opérations de vote pour les législatives du 2 juillet ont débuté, lundi, au niveau des bureaux itinérants déployés à travers les wilayas du Sud, soit soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin, précise la même source.

Le suivi de cette opération s'est déroulé en présence des coordinateurs des wilayas du Sud concernées par le lancement du vote dans les bureaux itinérants, ajoute le communiqué.

RA



LES LÉGISLATIVES EN DEHORS DE L'ALGÉRIE

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN ITALIE POURSUIT L'ACCOMPLISSEMENT DE SON DEVOIR ÉLECTORAL

Les membres de la communauté nationale établie en Italie continuaient, lundi, d'accomplir leur devoir électoral pour le troisième jour consécutif dans le cadre des législatives du 2 juillet, dans de bonnes conditions d'organisation.

En Italie, le corps électoral compte 7.073 électeurs, répartis entre l'ambassade d'Algérie à Rome (1.482 électeurs) et les consulats généraux à Milan (3.912 électeurs) et à Naples (1.679 électeurs).

Parmi les électeurs ayant accompli leur de-

voir électoral au troisième jour du scrutin, Youcef Kebbache (39 ans), installé à Rome depuis 20 ans, s'est rendu au bureau de vote de la section consulaire de l'ambassade d'Algérie à Rome, accompagné de ses deux fils. Il a indiqué que sa participation à cette échéance électorale traduit sa volonté de "contribuer à l'édification de l'avenir du pays" et de "transmettre à ses enfants les valeurs citoyennes".

L'ambassade d'Algérie à Rome avait appelé, dans un communiqué, les membres de la communauté résidant dans le centre de l'Italie

et relevant de sa circonscription consulaire, à voter pour leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale (APN), précisant que deux bureaux ont été mobilisés à cet effet : un bureau fixe au siège du consulat, couvrant Rome et le Latium, et un bureau itinérant desservant les villes de Macerata, Fabriano et Citta di Castello.

Cinq (5) listes électorales, totalisant 40 candidats, sont en lice en Italie pour remporter le siège unique dédié à la circonscription de la 8e zone géographique (Europe du Sud).

A noter que l'Italie relève de la huitième zone géographique de la communauté nationale établie à l'étranger, dont la coordination est basée à Madrid. Cette zone couvre quatorze (14) pays : l'Espagne, le Portugal,

l'Italie, la Grèce, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Slovaquie, la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie.

RA

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE EN TUNISIE CONTINUE D'AFFLUER VERS LES BUREAUX DE VOTE

Les membres de la communauté nationale établie en République tunisienne continuent, lundi, d'affluer vers les bureaux de vote pour le 3e jour consécutif, dans une ambiance empreinte de l'esprit de responsabilité et de l'attachement à accomplir le devoir électoral.

Des électeurs de tous âges ont été unanimes à souligner que l'attachement à participer aux différentes échéances nationales découle de leur lien étroit avec la patrie et de leur conviction profonde d'être pleinement concernés par tout ce qui touche à l'intérêt de leur pays d'origine.

Dans ce cadre, Nacera Alia, inscrite au bureau de vote de Manouba (Tunis) et établie en Tunisie depuis 41 ans, a indiqué qu'elle s'est déplacée au bureau de vote, accompagnée de son fils, de sa fille et de ses deux petites-filles, tout en affichant sa détermination à participer à tous les rendez-vous électoraux.

De son côté, Ouahiba Bahiri, venue de la localité de Gammarth (Tunis), en compagnie de ses trois enfants, a expliqué avoir tenu à les emmener avec elle afin de renforcer leur attachement à la patrie.

Selon elle, la participation aux élections est "l'occasion d'inculquer les valeurs d'appartenance et de l'identité nationale auprès des générations montantes".

Dans ce sillage, Mme Fatima-Zohra Amri, installée en Tunisie depuis 32 ans, a souligné son attachement à participer dans les différentes échéances électorales, rappelant que résider à l'étranger "ne diminue en rien la responsabilité du citoyen vis-à-vis de son pays".

De son côté, le journaliste algérien établi en Tunisie, Nasreddine Benhadid, estime que les élections législatives revêtent une importance particulière, dans la mesure où elles permettent de mettre en place une institution législative reflétant les aspirations du peuple algérien, tout en renforçant la représentation de la communauté nationale établie à l'étranger et la défense de ses préoccupations.

Il convient de rappeler que l'opération de vote concerne 15.126 électeurs inscrits en République tunisienne, répartis sur trois centres de vote : le Consulat général d'Algérie à Tunis, le Consulat d'Algérie au Kef et le Consulat d'Algérie à Gafsa, où 21 bureaux de vote, fixes et itinérants, ont été mobilisés.

Le nombre de membres de la communauté nationale inscrits sur les listes électorales à l'étranger s'élève à 854.785 électeurs, sur un total de 24.727.041 électeurs inscrits à l'échelle nationale.

RA

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN EGYPTE SALUE LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN FAVEUR DES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la communauté nationale établie à l'étranger ont été largement saluées par les Algériens résidant en Egypte, appelés à accomplir, à partir de mardi, leur devoir électoral dans le cadre des législatives du 2 juillet.

Les Algériens approchés par l'APS au Caire, à la veille du vote, ont unanimement considéré que l'augmentation du nombre de sièges réservés à la représentation de la communauté nationale au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), passé de huit à douze sièges, témoigne du grand intérêt qu'accorde l'Etat aux membres de la diaspora.

Ils ont également salué l'aide accordée par l'Etat aux jeunes candidats se présentant sur des listes indépendantes à l'étranger, à l'instar de leurs homologues en Algérie, estimant qu'il s'agit d'une mesure de nature à "encourager l'engagement des jeunes dans la vie politique et leur participation à la gestion des affaires publiques". Dans ce cadre, la représentante de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) en Egypte, Nawal Boulsnam, a affirmé que ces mesures "illustrent l'attention particulière que le président de la République porte aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger et traduisent la volonté de renforcer leur présence dans la vie politique et de leur permettre de contribuer à la prise de décision". Elle a, par là même, évoqué les mesures de qualité dont a bénéficié la communauté nationale ces dernières années, notamment la création du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, qu'elle a qualifié "d'espace de valorisation des compétences algériennes établies à l'étranger au service du développement national".

Concernant la participation des femmes, qui représentent la majorité du corps électoral, à ce scrutin, Mme Boulsnam a souligné que le vote "n'est pas seulement un droit constitutionnel, mais également une responsabilité nationale", appelant les Algériennes résidant en Egypte à se rendre massivement aux urnes. De son côté, le directeur du département de l'énergie à la Ligue arabe, le conseiller Abderrahmane Belhout, a salué les différentes mesures décidées par le président

de la République au profit de la communauté nationale à l'étranger, qu'il s'agisse de la représentation politique ou de l'amélioration des prestations qui lui sont destinées, lesquelles traduisent "le souci de l'Etat de consolider le lien des Algériens établis à l'étranger avec la mère patrie et de faciliter leurs conditions de déplacement et de séjour, notamment durant la saison estivale".

Il a cité, tout particulièrement, la décision stratégique de création du poste de secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger,

qui traduit une "vision claire" visant à répondre aux aspirations des membres de la diaspora et à assurer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations.

"Ces démarches sont à même de renforcer la confiance entre la communauté et les institutions de l'Etat et d'ouvrir des perspectives plus larges à sa contribution au processus de développement national, en tant que composante à part entière du peuple algérien et partenaire actif dans l'édification de l'Algérie nouvelle", a-t-il ajouté. Il a également souligné que la participation au scrutin "n'est pas seulement un droit constitutionnel, mais une responsabilité nationale qui renforce le processus démocratique et consacre la confiance dans les institutions de l'Etat", invitant les membres de la diaspora à participer massivement à cette échéance. Pour sa part, Rabah Halimi, cadre à la Ligue arabe, a mis en lumière l'importance des décisions du président de la République en faveur de la communauté nationale, estimant qu'elles permettront de renforcer davantage son rôle dans l'édification du pays. L'importance de ces décisions réside dans le fait qu'elles "ne sont pas restées lettre morte, mais se sont traduites par des mesures concrètes mises en œuvre immédiatement après leur annonce", a-t-il souligné.

Il a, à ce titre, cité la tenue, dimanche, de la réunion constitutive du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, quelques jours seulement après l'annonce de sa création, soulignant que ce Haut conseil regroupant d'éminents scientifiques contribuera à valoriser ces compétences au service de l'Algérie.

RA

AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE À L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS LE 2 JUILLET

Une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, est accordée le jour du déroulement des élections législatives, jeudi prochain, à l'ensemble des travailleurs, afin de leur permettre d'exercer, sans aucune entrave, leur droit de vote, a indiqué, lundi, un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette autorisation spéciale est accordée aux personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juri-

diques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a précisé la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, souligne le communiqué. Cette procédure intervient suite à la convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le jeudi 2 juillet 2026, conformément au décret présidentiel n° 26-145, a conclu la même source.

RA